

# La revue catholique des idées et des faits

UT SINT UNUM!...

FONDÉE LE 25 MARS 1921  
sous les auspices du  
CARDINAL MERCIER

Directeur : L'ABBÉ R.-G. VAN DEN HOUT

## SOMMAIRE

Belgique et Pologne  
Louis de Raet pionnier de l'émanicipation de la Flandre  
Un procès du libéralisme  
En quelques lignes...  
Stratégie morte?...  
Sur un naufrage  
Une nouvelle leçon des Saints  
« Une question d'éclairage »

Vicomte Charles TERLINDEN  
Max LAMBERTY  
François MARET  
\* \* \*  
TESTIS  
Robert POULET  
Camille MELLOU  
Albert MULLER, S. J.

Bruxelles, 57, rue Royale

Tél. 17.20.50

Compte-chèque postal 489.16



87-89, avenue du Midi  
**BRUXELLES**

Savonnerie Brevetée Émile Dufrasne

**“ LE BRILLANT ”**

**SAVON MOU DE TOUT PREMIER ORDRE**

Exclusivement fabriqué avec des huiles végétales pures

Spécialement étudié pour la lessive et les nettoyages  
 des instituts, pensionnats, etc.

Un désinfectant par excellence  
 et essentiellement naturel

Tél. 856 Mons - **SAVONNERIE EM. DUFRASNE**, à Mons  
 42, rue de Bertaimont

**Géo COENS**

13, rue Chapelle de Grâce, **ANVERS**

Tél. : 209.58-349.CB      Télégr. : STEAROIL

**HUILES et GRAISSES**

animales et végétales comestibles

Oleo Oll — Premier Jus — Oleostéarine — Arachides — Soya  
 — Coco — Palmiste — Sésame — Hydrogénées — Farines de  
 viande et os — Farines de poissons — Huiles de foie de morue  
 médicinale et vétérinaire.

**LES PROJECTEURS CINÉ  
 BOLEX-PAILLARD**

FABRICATION SUISSE DE HAUTE PRECISION

LES BIFILMS ET TRIFILMS  
 de l'avis des Spécialistes les plus autorisés,  
 sont ceux convenant le mieux au

**CINÉMA ÉDUCATIF**

Agents pour la Belgique et le Grand-Duché

**CINAMEX S. p. r. l.**

21, av. aux Camélias, **MERXEM (Anvers)**

**EXAMEN SCIENTIFIQUE DE LA VUE  
 et LUNETTES**

exactement adaptées

Service de l'optométriste D. de ROOS

**OPTIQUE SCIENTIFIQUE**

26, avenue de France — **ANVERS**

Conditions spéciales pour congrégations religieuses

*A chacun son chocolat.*

**MARTOUGIN**

*est celui des vrais amateurs.*

N'écoutez pas ce que les concurrents racontent.  
LA MACHINE A COUDRE

**SINGER** sera toujours la meilleure

**FACILITÉS DE PAIEMENT**

La Compagnie **SINGER** assure le travail à 1,000 Plac ers, Employés et Ouvriers, uniquement BELGES

Plus D'UN MILLION DE machines à coudre **SINGER** en activité en Belgique

Nos anciens clients peuvent s'adresser dans tous nos Magasins et à tous nos Représentants pour l'obtention d'un BON pour la réparation gratuite de leur machine à coudre **SINGER** de famille.

SIÈGE SOCIAL : rue des Fripiers, 31, Bruxelles.

Fournisseurs brevetés de la Cour.

Succursales, dépôts et Agents dans toutes les villes du pays.



# Société Belge de l'Azote

et des Produits Chimiques du Marly

Société Anonyme au capital de 211.050.000 francs

à **RENORY-UGRÉE** (Belgique)

Usines à Renory-Ougrée et à Neder-over-Heembeek (Marly)

**Produits chimiques organiques.**

Méthanol.  
Méthylène Régie pour dénaturation.  
Formol.  
Hexaméthylènetétramine pharmaceutique et technique.  
Trioxyméthylène.  
—  
Alcool éthylique.  
Acétone B. G. S.  
Ether sulfurique.  
Ether dichloré.  
Dichloréthane.  
Glycol.  
Antigel S. B. A.

**Produits chimiques minéraux.**

Ammoniac anhydre.  
Alcali volatil, commercial et chimiquement pur.  
Acide nitrique toutes concentrations.  
Nitrates d'ammoniaque et de soude pour explosifs.  
Nitrate de potasse.  
Chlorure ammonique salmiac).  
Anhydride sulfureux.

**Engrais azotés.**

Ammoniacaux, nitriques, mixtes et composés.  
Cyanamide S. B. E.

**Matières plastiques.**

Azolone — Urazone.  
Résines et vernis synthétiques.  
Poudres à mouler.

**Insecticides et fongicides.**

Appareils de pulvérisation.

POUR LA COUTURE  
N'EMPLOYEZ QUE

LA SOIE A COUDRE  
CORDONNET POUR BOUTONNIÈRE

” **Au Baton** ”

OU

LES SIMILI-SOIES

” **La Bella** ”

ET ” **Opera** ”

2 fils

CE SONT LES MEILLEURES

POUR REPRISER

**La Nouvelle**

ET

” **Sepco** ”

LAINES MAMY

CE SONT DES PRODUITS S. E. P

Fabrication belge En vente dans toutes les merceries

**MAZOUT**



Le meilleur combustible pour votre

**CHAUFFAGE CENTRAL**

Qualité, Service, Conseils techniques

TOUT EST DE PREMIER ORDRE CHEZ I

**BELGIAN GULF OIL C<sup>Y</sup> S<sup>TE</sup> A<sup>ME</sup>**, 99, avenue de France. Anvers

## PHENIX WORKS

Soc. Anon.

FLEMALLE-HAUTE (Belgique)

TOLES GALVANISÉES ONDULÉES POUR TOITURES  
TOLES GALVANISÉES PLANES, TOLES PLOMBÉES.  
FEUILLARDS GALVANISÉS.  
CHÉNEAUX, GOUTTIÈRES, TUYAUX DE DESOENTE  
ARTICLES DE MÉNAGE GALVANISÉS.  
ARTICLES DE MÉNAGE ÉMAILLÉS.

## S.A. H. & O. DE CRAENE

WAEREGHEM (Belgique)

Céruse par procédé hollandais

Blanc de Zinc — Minium de plomb

Litharge — Mine-orange

## Couleurs - Vernis - Emaux

Établissements  
M. DELVIGNE

Bureaux et Magasins : 38 à 42, rue Dewez, NAMUR

Usine : Saint-Marc (Namur)

Téléphone : 302 Adr. télégr. : Delvigne 302 Namur

Vernis gras et synthétiques -  
Vernis à l'alcool - Émaux gras  
et synthétiques - Standolie à  
l'huile de lin, à l'huile de Bois de  
Chine - Couleurs broyées et pré-  
parées - Siccatis - Gommés  
ester - Copal ester - Antirouille  
Linoléates, Résinates - Émail :  
LUXOR - BLANC AMÉRICAIN  
Hydrofuge

LA CERUSITE blanc spécial, solidité  
de la céruse, spécial pour extérieur, résiste  
à l'air salin.

LUXORINE : Couleurs à l'eau lavables  
Seul fabricant de l'émail « LUXOR »

SOCIÉTÉ ANONYME DES ATELIERS DE CONSTRUCTION  
ET DE GALVANISATION

## SAUBLEINS

20, rue Wattelar, à JUMET Téléph. Charleroi 509.94

Tôles galvanisées, planes ou ondulées, droites ou cintrées. —  
Toitures en tôles ondulées, droites ou cintrées. — Chéneaux,  
gouttières, tuyaux de descente et tous les accessoires de toitures.  
— Clôtures en tôles ondulées galvanisées. — Garage pour vélos.

Constructions métalliques. — Charpentes en fer.

Chaudronnerie en fer et en cuivre, réservoirs.

Tuyaux pour charbonnages (canars). Tuyauteries en toles  
galvanisées.

GALVANISATION à façon de petites et grosses pièces.  
GALVANISATION RICHE A CHAUD

SOCIÉTÉ ANONYME de Produits Galvanisés  
et de Constructions Métalliques

Ancienne firme J.-F JOWA, fondée en 1851, LIÈGE

Bâtiments coloniaux en tôle ondulée galvanisée

Spécialité de toitures pour Eglises,

Missions, Bâtiments d'administration

ENVOI DE L'ALBUM ILLUSTRÉ SUR DEMANDE

Tôles galvanisées planes. — Tôles galvanisées ondulées  
pour toitures, planchers, parois, tabliers de ponts, etc.

Fers marchands et feuillards galvanisés.

Réservoirs galvanisés.

REMISE A NEUF DES FAÇADES

par le

SILEXORE L. M. de Paris

Peinture directe inaltérable sur ciment sans brûlage  
Protège les murs contre les intempéries. — Résiste à l'air  
salin. — Application facile et économique.

Distributeur général pour  
la Belgique

LES FILS LEVY FINGER

82-84, rue Edm. Tollenaere  
BRUXELLES

Agent général pour le Hainaut  
S. A.

Etabliss. FIDÈLE MAHIEU

98, aven. de Philippeville  
MAROINELLE

NOMBREUX DÉPOSITAIRES

Demandez-nous le moyen d'obtenir gratuitement  
le Manuel de la Décoration Plastique dans l'Art Moderne.



MONTRES  
en tous genres

Vente exclusive  
en gros

Marques  
COD-REGI

et qualité courante  
Réveils SWIZA  
Bracelets pour  
montres - Médailles  
religieuses en or

J. LATRUFFE 162, rue de Laeken  
18, rue des Commerçants  
Téléphone 17.15.02  
BRUXELLES

# Flor. DE LAET

## ASSURANCES

TRANSPORT - INCENDIE - VOL  
ACCIDENTS - VIE - PERTE DE  
BÉNÉFICES - AUTO - RESPON-  
SABILITÉ CIVILE - BIJOUX  
— CHASSE - RISQUES DIVERS —

TÉLÉPHONE  
258.09 (2 lignes)

TÉLÉGRAMMES  
FLORDELAET

**BUREAUX**  
LONGUE RUE NEUVE, 21-23  
**ANVERS**

## LES PRODUITS RÉFRACTAIRES DE GAND **E. J. DE MEYER**

ALLÉE VERTE, 120, à GAND

Téléphone : 11928.

Compte ch. post. : 205030

Usine de Briques et Pierres Réfractaires de toutes formes et dimensions pour toutes les industries, pour tous les usages. Spécialité de Briques Réfractaires à haute teneur d'Alumine.  
*Prix sur demande.*

## Appareils Sanitaires — EN GROS —

### R. Van Marcke

Place du Casino, 7, Courtral

Pompes électriques. — Tuyauteries.  
Métaux  
et tous accessoires pour installations sanitaires.  
Multiples références.

La Société Anonyme  
des Ateliers de Construction de JAMBES-NAMUR  
(Anciens Établissements Th. Finet)  
à JAMBES-NAMUR

A MIS AU POINT :

Un abri individuel résistant et économique  
Un abri collectif avec sas à air  
Des dispositifs pour renforcement des  
planchers de caves

*PRIX SANS ENGAGEMENT*

## Fabrication complète de Tissus métalliques

Trellage simple torsion.

### Spécialité de Toiles moustiquaires

vertes, bleues et toutes autres couleurs.

## FR. DE COSTER

20-21, quai de l'Industrie, à MONT-SAINT-AMAND (Gand)

Téléphone : 106.95.

## S. A. G. DUMONT & Frères

Usines à Plomb et à Zinc

— à SCLAIGNEAUX —

SCLAYN (Province de Namur, Belgique).

Adresse télégraphique : Dumfrer Sclaigneaux Belgique. Téléphone Andenne 14 (quatre lignes)

ZINC OUVRÉ, en feuilles, tuyaux, couvre-joints, pattes, etc.  
ZINC BRUT en lingots — PLOMB LAMINÉ — PLOMB,  
TUYAUX — PLOMBES A SCELLER — SOUDURE D'ÉTAIN —  
PLOMB BRUT en saumons — SIPHONS ET OUIDES EN  
PLOMB - LAINE ET FIL DE PLOMB - ACIDE SULFURIQUE  
Arsenate de plomb - Sulfate de zinc - Cadmium électrolytique  
Alun de potasse — Sulfate d'alumine

## Clouterie & Tréfilerie des Flandres, s.a.

Gendbrugge-lez-Gand (Belgique)

Fils de fer et acier clairs, recuits, galvanisés, étamés, cuivrés, pointes de Paris, clous de chaussure, crampons, rivets, boulons, articles de boulonnerie à chaud, à froid; fil barbelé, treillis, torons, grillages, feuillard, tous articles en fil de fer, toiles pour moustiquaires.

Trellarmé, treillis soudé pour béton armé et pour routes.

Adresse télégraphique : Clouterie Gendbrugge.

Téléphone : 174.40 (5 lignes).

Compte chèque postal : 9841.

Registre Com. Gand : 283.

## Carrières et Fours à Chaux de la Dendre à MAFFLES lez-ATH

PIERRES BLEUES - PETIT GRANIT - POUR BATIMENTS,  
MONUMENTS  
TRAVAUX D'ART. — SPÉCIALITÉ DE BLOCS FONCÉS  
POUR MARBRERIE.  
PIERRES BRUTES ET SCIÉES. — BORDURES. — PAVÉS.  
CHAUX GRASSE POUR PLAFONNER, MAÇONNER  
ET POUR L'AGRICULTURE

## Métallisation des Flandres

S. P. R. L.  
57-59, Vieux Chemin de Bruxelles - Gentbrugge

Toutes métallisations par projection  
(zinc-aluminium-cuivre-plomb, etc.)

Faites métalliser au zinc toutes les menuiseries  
métalliques exposées à l'humidité.

DEVIS ET ÉTUDES SUR DEMANDE.

## Hermétisation métallique et SYSTÈME BREVETÉ Calfeutrage

Suppression radicale de tous courants d'air passant en dessous et par les jointures des portes et fenêtres.

Nos joints en bronze sont d'une efficacité **ABSOLUE** et **GARANTIE** parce qu'

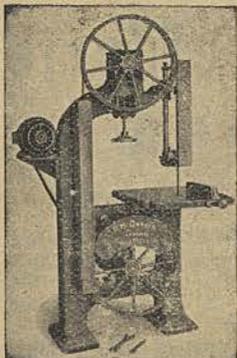
**ILS S'ENCASTRENT DANS LE BOIS**

Suppression des poussières et infiltrations d'eau empêchent déperditions de chaleur et font réaliser économie de combustible de 25 à 30 %.

Procédé **INVISIBLE**, **DURABLE** et **HYGIÉNIQUE**.

Prix forfaitaire pour Namur et environs, 8 fr. le m. courant placé.  
Guillotines, 10 fr.

**L'HERMÉTISATION**, 36, rue Julien Colson  
Salzinnes (NAMUR) Compte Chèque Postal : 126.886



## ANGIENNES USINES Alphonse DECOCK

Succ. : RENÉ ET MARIE DECOCK  
La Hestre-lez-Mariemont  
Téléphone : 1478 La Louvière

## MACHINES A BOIS

Scies à ruban — dresseuses — mises  
d'épaisseur — toupies mortaiseuses  
— affûteuses combinées universelles

AGENTS EXPORTATEURS  
SONT DEMANDÉS

Tél. LIÈGE 605,59 Reg. du Com. Liège 916 Ch. P. 109.814

## Bieuvlet, Redoté & C<sup>ie</sup>

SOCIÉTÉ EN NOM COLLECTIF

Tuyauteries en acier étiré et en tôle soudée  
- pour tous usages et toutes pressions -

Réservoirs soudés -:- Serpentins

- Exécution de tuyauteries suivant plans -

Soudure oxyacétylénique et soudure électrique

Travaux pour Mines, Sucreries, Briqueteries et Carrières

Bruleurs automatiques au charbon BUREAUX & ATELIERS :  
pour chauffage central 340, rue Branche, Ans

## MACHINES A COUDRE

ANKER  
R

Prix avantageux

Meilleure qualité

Nombreuses références de couvents, pensionnats et communautés religieuses. — Prix spéciaux. — Leçons gratuites de couture et de broderie

**J. VERHAEGHE** 88, rue Saint-Georges  
Tél. 138.63 GAND



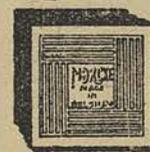
Le  
**Yachting**  
61, rue du Pige  
Marchienne-  
au-Pont

Tél.  
147.44 Charl.

Construction  
d'embarcations de course et de plaisance. - Kayak - Canoë -  
Voiliers olympiques - Runabout - Cruiser

FABRIQUE DE SKY

## CÉRAMIQUES de la lys



Marcke lez Courtrai

Carreaux céramiques de pavements en grès cérame fin

Société Anonyme Naamlooze Vennootschap  
Belgique Téléphone Courtrai 629. Belgique

Compte chèque postal : 223.012. — Reg. du Com. : Courtrai 483

ENTREPRISES GÉNÉRALES DE PLAFONNAGE  
CIMENTAGE — BADIGEONNAGE  
RÉPARATIONS — TRANSFORMATIONS

M<sup>me</sup> V<sup>ve</sup> J.-F. HELLINCKX & FILS

BUREAUX ET ATELIERS :  
17-19, rue de la Croix-de-Pierre  
BRUXELLES

Téléphone : 37.07.70

LES ÉTABLISSEMENTS

**Aug. DERMINE**

Société Anonyme.

NAMUR, 21, Boulevard de Merckem  
BRUXELLES, 13, rue Albert de Latour

**Bois du Nord & d'Amérique**

Entrepôt et Magasin à Anvers.

Téléphones : Namur 488 — Bruxelles : 15.14.58.  
Compte chèques postaux : 279.852 — Reg. Com. : Namur, n° 88.

Établissements P. COLLEYE, s. a.

GRANDE DÉCORATION  
SCULPTURE-STAFF  
AMEUBLEMENT  
TRANSFORMATIONS

18, RUE DES DRAPRIERS  
BRUXELLES

Tél. 11.69.75

Pierres blanches  
Marbres - Granits  
Pierres reconstituées

A<sup>NC.</sup> E<sup>TS</sup> SOILLE F<sup>RES</sup> S. A.

Avenue du Port, 106, Bruxelles

La seule occultation rationnelle

**ALERTEX**

agrée par le Commissariat de la Protection Aérienne Passive



Avant tout ordre, prière de visiter notre usine occultée

Rue Puccini, 66, Bruxelles — Tél. 21.50.68

**AUTOMATIQUE**  
**ELECTRIQUE DE BELGIQUE**

— S. A. —

Rue du Verger  
**ANVERS**

Installations téléphoniques de toute  
capacité. - Appareils de mesure. -  
Compteurs électriques. - Signalisa-  
tions routières. - Installations de  
Radio-distribution.

Documentation gratuite sur demande.

## ANALYSES DES DENRÉES ALIMENTAIRES

# Georges Larochoymond

Ingénieur-Chimiste

Ex-chimiste du Comité de Ravitaillement Belge de Tournai  
Ex-chimiste expert du Tribunal de Commerce de Tournai  
Ex-chimiste expert du Tribunal de Commerce d'Anvers

42, rue Théodore Roosevelt, Bruxelles-Cinquanteaire  
Téléphone : 33.60.61

## EDGARD GRIMARD

MATÉRIEL DE GUERRE  
ARMES — MUNITIONS  
OPTIQUE

USINE : Quai du Roi  
Albert, 106, Bressoux  
Téléphone : 252.32

BUREAUX :  
90, rue Louvrex, Liège  
Téléphones : 139.39 263.65

## ARMES

de toute espèce



Fabrique d'Armes Fs.  
Dumoulin & Cie, Liège  
2, rue Thier de la Fontaine, 2

Fondée en 1849

Belgique

## Ancion-Marx Fabrique d'armes

Société Anonyme

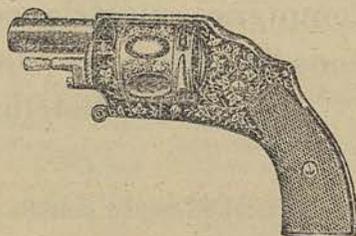
28 et 30, rue Grandgagnage, LIÈGE (Belgique)

Adresse télégr : Anciomar-Liège

Téléphone N° 100.02

Armes et Matériel Militaires-Fusils et Carabines de chasse - Carabines et Pistolets de tir-Fusils militaires de réforme transformés en armes de chasse Munitions de toutes espèces-Spécialité de Revolvers fins.

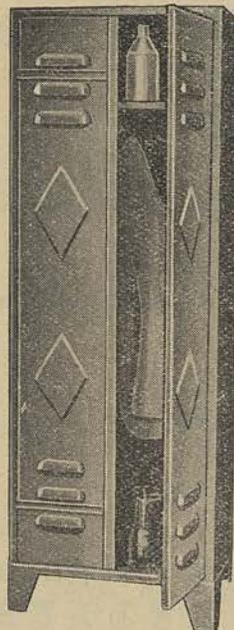
Achats et vente de toutes espèces d'armes p<sup>r</sup> collections et panoplies



## Tôlerie Mécanique du Centre



28, r. Edouard Anseele  
LA LOUVIÈRE  
Téléphone : La Louvière 539



Tuyaux à ailettes en acier pour chauffage à eau chaude, par vapeur à basse pression, par vapeur à haute pression. — Grande facilité de montage. — Adhérence parfaite des ailettes au tube.

Prix et catalogue spécial sur demande.

AUTRES SPÉCIALITÉS  
Armoires-vestiaires, casiers et rayons brevetés, meubles métalliques, garages à vélos, etc.

TUYAUX EN ACIER

EMBOUITISSAGE  
Tous travaux en tôle jusque 4 mm. d'épaisseur, en cornières, tés, plats, jusque 60 mm.

## LA CROIX BLANCHE

ANTIDOULEUR  
UNE SYNERGIE ANALGESIQUE - FEBRIFUGE - TONIQUE

MAUX DE TÊTE ET DE DENTS - NEURALGIES - DOULEURS PÉRIODIQUES - SURMENAGE - GRIPPE - DOULEURS RHUMATISMALES

L'efficacité toute spéciale de l'antidouleur "LA CROIX BLANCHE", trouve sa source dans la "synergie des composants", c'est-à-dire l'exaltation des propriétés particulières de chacun des ingrédients par leur association mutuelle. Grâce à elle chacun d'eux apporte à l'ensemble son efficacité propre et pleine tout en n'y figurant qu'en dose très réduite d'où toxicité nulle, tolérance parfaite, absence de toute réaction secondaire désagréable. Les calmants exercent souvent un effet dépressif sur le système nerveux et circulatoire, et provoquent de la fatigue ou de la som-

nolence. Cela n'est pas le cas pour l'antidouleur "LA CROIX BLANCHE", qui compte aussi parmi ses ingrédients un élément tonifiant, dont la présence a pour effet d'annihiler l'influence déprimante des éléments calmants de l'ensemble.

L'antidouleur "LA CROIX BLANCHE", a maintenant plus de 35 ans d'existence. Grâce à ses qualités réelles il a su conquérir la confiance des malades et s'imposer dans la majeure partie du monde civilisé. Quiconque en a fait l'essai, continue à en faire sont calmant favori.



C'EST UN PRODUIT BELGE  
LABORATOIRES PHARMACEUTIQUES TUYÈNS ST NICOLAS-WAES  
DANS TOUTES PHARMACIES

# FATA Meubles en acier

fabriqués par

## S. A. FAVETA

La Louvière-Bouvy — Tél. L. L. 76



### Usine spécialement outillée pour :

la fabrication de bureaux, classeurs, rayonnages et armoires-vestiaires ainsi que tous autres meubles standard et hors série.

*Nombreuses références*

*des principales firmes et administrations du pays.*

**FINI IMPECCABLE**

**SOLIDITÉ A TOUTE ÉPREUVE**

Etude et devis gratuits de toute installation.



Un baptême chic est toujours signé **NEUHAUS**

Présentation et qualité incomparables

23-25-27, Galerie de la Reine, Bruxelles - Téléphone 12.63.59

# Ch. Le Jeune Limited

SOCIÉTÉ ANONYME

## TOUTES ASSURANCES

Téléphone :  
319.70 (4 lignes)

Télégrammes :  
Charlejeune

BUREAUX :  
17, rue d'Arenberg  
ANVERS

Fabrication de tous types  
d'agglomérés de liège, pour  
isolation de tous genres

# la quercine

s. a.

188, chaussée de Vilvorde  
BRUXELLES (N. o. H.)  
Téléphones : 26.28.70 et 26.59.70

### ISOLATION DE :

*Caves de brasserie - Salles de conservation des fruits - Entrepôts frigorifiques - Tuyauteries d'eau froide, d'eau chaude, de chauffage central. —*

**Isolation thermique et acoustique**

*Tapis de bain - Descentes de lit en liège Suberlino*

# LA ROYALE BELGE

**SOCIÉTÉ ANONYME**  
d'assurances sur la Vie  
et contre les Accidents  
*Fondée en 1853*

FONDS DE GARANTIE :  
plus de  
**900.000.000 de francs**

SIÈGE SOCIAL EN SA PROPRIÉTÉ

**74, rue Royale, et 68, rue des Colonies**

Adresse télégraphique  
**Royabelass**

**BRUXELLES**

Téléphones 1  
**12.30.30 (6 lignes)**

**VIE — ACCIDENTS — VOL — PRÊTS HYPOTHECAIRES — RENTES VIAGERES**

Assurez-vous aux conditions les plus avantageuses

sur la vie et contre tous les accidents



Fournisseur de la Cour

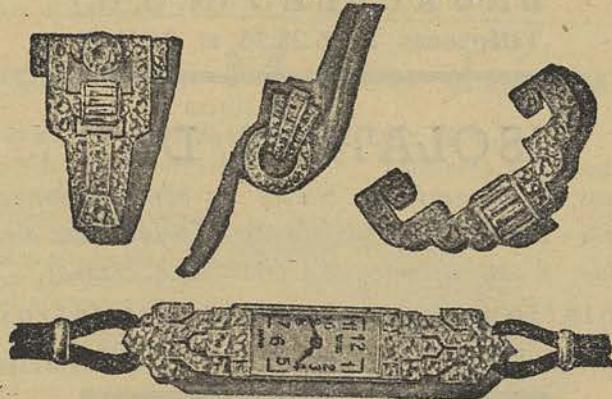
**SIMONET-DEANSCUTTER**

EXPERT.  
FABRICANT.

**JOAILLIER ET ORFEVRE.**

72 rue Coudenberg

— BRUXELLES —



La montre DUOPLAN.

**ÉDITIONS**

TOURNAI



**CASTERMAN**

PARIS

A ceux qui aiment à élargir  
leur horizon...

**Sur la Trace de vos Pas**

Par J. STEVENS, S. J.

In-12 de 88 pages, avec reproductions photographiques.

PRIX : 7 francs.

Les amis de la nature calme et béatifiante se multiplient. Pour la comprendre, il faut y aller comme à la vérité, de toute son âme.

Ces pages révéleront à l'âme chrétienne la nature telle qu'elle est : l'œuvre d'un créateur infiniment bon qui l'habite et l'anime.

EN VENTE DANS LES BONNES LIBRAIRIES

# La revue catholique des idées et des faits

## SOMMAIRE

### Belgique et Pologne

Louis de Raet pionnier de l'émancipation de la Flandre

Un procès du libéralisme

En quelques lignes...

Stratégie morte?...

Sur un naufrage

Une nouvelle leçon des Saints

« Une question d'éclairage »

Vicomte Charles **TERLINDEN**

Max **LAMBERTY**

François **MARET**

\* \* \*

**TESTIS**

Robert **POULET**

Camille **MELLOY**

Albert **MULLER, S. J.**

# Belgique et Pologne

## 1733-1831

A deux reprises les affaires polonaises ont eu une répercussion considérable sur les destinées de notre pays, au point même d'influencer notre statut international.

C'est à l'occasion de la guerre de succession de Pologne en 1733 que l'on vit pour la première fois la neutralité de la Belgique entrer dans le droit public européen.

Le 1<sup>er</sup> février 1733 mourait le roi Auguste II de Saxe, un des plus mauvais souverains parmi ceux qui, depuis la mort du grand Sobieski, s'étaient succédé sur le trône des Jagellons. Le déplorable régime constitutionnel auquel était soumise la Pologne, où l'autorité royale n'était jamais parvenue à avoir raison de l'insolence et de l'esprit d'insubordination des grands seigneurs, et où le trône était resté électif, avait eu pour résultat les intrigues et l'intervention des grandes puissances voisines dans les affaires polonaises. A partir du moment où Pierre le Grand eût fait de la Russie une puissance européenne et où l'électorat de Brandebourg eût donné naissance au royaume militaire des Hohenzollern, ces deux pays allaient se joindre à l'Autriche pour obliger la Diète polonaise à porter son choix sur un candidat docile aux directives de l'étranger.

Deux rivaux se présentaient aux suffrages des nobles polonais : l'un, Stanislas Leszcynski, était soutenu par le parti national et appuyé par la France; l'autre, Auguste III, électeur de Saxe, fils du défunt monarque, était patronné par l'empereur Charles VI, par Frédéric-Guillaume I<sup>er</sup> de Prusse et par la czarine Anne.

La Diète polonaise s'étant prononcée en faveur de Stanislas, une armée russe pénétra en Pologne, chassa le roi élu et obligea la Diète à désigner en son lieu et place Auguste III. Sans être

intervenu d'une façon effective, Charles VI avait appuyé cette intervention russe. Dans l'impossibilité d'agir contre la Russie trop lointaine, Louis XV pour défendre son protégé s'allia avec l'Espagne et la Sardaigne et, en décembre 1733, déclara la guerre à l'Empereur.

\* \* \*

Prévoyant la tournure qu'allaient prendre les événements, les deux *Puissances maritimes* : l'Angleterre et la Hollande, qui n'avaient aucun intérêt politique ni économique engagé dans les affaires polonaises, s'étaient entendues pour éloigner autant que possible de l'Ouest de l'Europe une guerre à laquelle elles désiraient rester étrangères. La Hollande surtout tenait à sauvegarder la tranquillité des Pays-Bas autrichiens que le fameux « Traité de la Barrière » avait depuis 1715 érigés en boulevard de son indépendance.

C'est pourquoi, dès le 9 juillet 1733, le gouvernement des Provinces-Unies s'était-il mis en rapport avec les ambassadeurs de la France et de l'Empereur à La Haye; à la suite de quoi, les Etats-Généraux adressèrent un message à Charles VI pour le dissuader d'intervenir en Pologne, ce qui, estimaient-ils, devait inévitablement provoquer une guerre, et pour l'inviter, pour le cas où cette guerre éclaterait, de négocier la neutralité des Pays-Bas autrichiens dans l'intérêt de la paix générale et de la sécurité des Provinces-Unies.

L'Empereur n'accueillit pas favorablement ces ouvertures et y répondit, le 26 juillet, par une lettre, dans laquelle, après avoir protesté que son intervention en Pologne n'avait d'autre but que

\*\*



« le maintien des libertés polonaises », il déclarait qu'en cas de guerre les provinces belges seraient énergiquement défendues et qu'il espérait bien que, conformément à la lettre et à l'esprit du Traité de la Barrière, les Etats-Généraux lui fourniraient tous les secours nécessaires.

L'ambassadeur impérial à La Haye entra à cet effet en conférence avec les députés des Etats-Généraux et avec l'ambassadeur d'Angleterre, s'efforçant de décider les *Puissances maritimes* à prendre parti en faveur de l'Empire et à conclure une alliance offensive et défensive en prévision d'une guerre européenne.

Ces démarches restèrent sans résultat. Excipant du fait que le « Traité de la Barrière » ne les obligeait que dans un sens purement défensif, pour sauvegarder un intérêt qui leur était commun avec l'empereur et la Grande-Bretagne, les Etats-Généraux refusèrent de s'engager dans une alliance. Ils proposaient toutefois de renforcer les garnisons des places de la Barrière, à condition que l'Empereur prît lui aussi des mesures de sécurité et cessât de renvoyer l'organisation de la défense des Pays-Bas autrichiens « à un concert à prendre par les deux *Puissances maritimes* avec le gouvernement de Bruxelles, qui n'a ni troupes, ni argent, ni munitions de guerre ». Les Etats-Généraux revinrent donc à la charge en renouvelant la proposition, formulée dans leur dépêche de juillet précédent, de proclamer la neutralité de la Belgique « comme le meilleur moyen d'atteindre sans péril le but du Traité de la Barrière ».

\* \* \*

Tout en négociant avec l'ambassadeur impérial, les Etats-Généraux s'étaient adressés à l'ambassadeur de France, chargeant celui-ci de déclarer à son souverain qu'ils s'abstiendraient de prendre parti dans la guerre de la succession polonaise, à condition que Sa Majesté très Chrétienne voulût bien leur donner en retour l'assurance « que les Pays-Bas autrichiens... qui, suivant les traités, doivent servir de barrière à leur République et à la Grande-Bretagne et qui, à cet égard, touchent de bien plus près à elle-même et à la Grande-Bretagne qu'à Sa Majesté Impériale et Catholique, quoique souverain de ce pays, ne seront pas attaqués à l'occasion des différends entre Sa Majesté Impériale et la France sur l'élection d'un roi de Pologne ».

Les Etats-Généraux ne pouvaient, il est vrai, prendre sur eux d'empêcher par la force l'Empereur, souverain des provinces belges, d'y exercer des actes d'hostilité contre la France, mais promirent de ne lui prêter à cet effet aucun appui et d'employer tout leur crédit pour le dissuader de troubler la paix dans ses Pays-Bas autrichiens.

En conséquence, le gouvernement de La Haye adressa à Charles VI une sorte d'ultimatum, dans lequel, après avoir constaté que ni l'Empereur, ni le roi d'Angleterre n'avaient pris de mesures militaires pour mettre les Pays-Bas à l'abri d'une invasion, il déclarait ne rester aux Etats-Généraux d'autre ressource, vu l'imminence du danger, que d'y pourvoir eux-mêmes, tant que Sa Majesté Impériale persisterait dans sa politique à l'égard des affaires polonaises. Comme la réponse de l'Empereur ne permettait pas l'espoir d'un tel changement, les Etats-Généraux décidaient de recourir au seul moyen efficace d'éloigner le péril en s'entendant à ce sujet avec la Cour de France.

\* \* \*

Les négociations entre La Haye et Versailles aboutirent, le 24 novembre 1733, à la signature d'une convention de neutralité, aux termes de laquelle le roi de France s'engageait à ne pas attaquer les Pays-Bas autrichiens, se bornant simplement à

garantir les frontières de son royaume contre toute attaque. De leur côté, les Provinces-Unies s'engageaient à ne pas prendre parti dans les affaires de Pologne, ni dans les différends auxquels ces dites affaires ont donné ou pourraient encore donner lieu, et promettaient de ne négliger aucun office pour détourner tout ce qui pourrait troubler le repos des Pays-Bas autrichiens et de n'aider en cela l'Empereur, ni par leurs troupes, ni de quelque autre manière que ce puisse être.

Cette convention fut prorogée pour une année, au début de 1735. Pour la première fois dans son histoire, la Belgique échappa ainsi, grâce à une proclamation de neutralité, au danger d'être englobée dans une conflagration européenne. Les hostilités qui se déroulèrent en Pologne, comme en Italie et sur le Rhin, n'eurent aucune répercussion sur nos provinces, bien que Charles VI eût protesté vivement contre cette neutralité qui paralysait ses moyens d'action (1). En effet, la France, ainsi couverte sur sa frontière la plus vulnérable, put concentrer ses forces vers l'Est et y porter des coups décisifs. Le duché de Lorraine, encore fief de l'Empire, fut conquis par les troupes françaises; par la prise de Kehl, en face de Strasbourg, les Français acquirent une tête de pont sur la rive droite du Rhin; enfin, la prise de Philipsbourg donna à la France la possibilité de porter les hostilités au cœur même de l'Allemagne. Cette guerre, terminée par le Traité de Vienne, le 18 novembre 1738, eut pour résultat l'attribution de la Lorraine à Stanislas Leszczyński, en dédommagement de la perte de la couronne de Pologne, attribuée à Auguste III, mais il était entendu qu'à sa mort la Lorraine passerait à la France, qui complétait ainsi sa frontière de l'Est.

\* \* \*

Une seconde fois les affaires de Pologne eurent pour la Belgique des conséquences plus heureuses encore que la première. On sait que la révolution belge de 1830, en détruisant le royaume des Pays-Bas, pièce capitale de l'œuvre de Congrès de Vienne, avait vivement mécontenté l'Europe. Se basant sur les traités de 1814-1815 et sur le *casus foederis* prévu par le protocole secret d'Aix-la-Chapelle en 1818, disant que, au cas où une nouvelle révolution éclaterait en France et où la paix européenne serait menacée, le roi des Pays-Bas devrait immédiatement faire appel aux alliés de Chaumont et même faire occuper par les Anglais la ligne de l'Escaut et par les Prussiens la ligne de la Meuse, le roi Guillaume demanda aux Puissances d'intervenir contre les Belges révoltés. De plus, par application de la jurisprudence que Metternich avait fait prévaloir dans la politique européenne, à l'occasion des révolutions de Naples, de Piémont et d'Espagne, lors des Congrès de Troppau, de Laybach et de Vérone, il paraissait logique d'appliquer à la Belgique le fameux principe de l'intervention.

Les Puissances absolutistes, ainsi sollicitées par le roi Guillaume, prirent immédiatement des mesures pour rétablir par la force des armes le régime que les Belges venaient de détruire par leur révolution victorieuse. Cependant, la France, qui voyait d'un œil favorable la brèche ainsi ouverte dans l'œuvre érigée contre elle par le Congrès de Vienne, prenait énergiquement le parti de notre indépendance et il n'était pas douteux qu'une intervention de la Prusse, qui avait déjà mobilisé contre la Belgique des troupes dans la vallée du Rhin, ne provoquât du côté français une violente réaction.

Une guerre européenne paraissait inévitable et la Belgique

(1) Voir sur cet intéressant épisode d'histoire diplomatique : ROUSSET, *Recueil historique d'actes, négociations, mémoires et traités*, t. IX, pp. 441-463, et BANNING, *Les origines et les phases de la neutralité belge* (publié par A. DE RIDDER), pp. 11-15.

aurait, cette fois encore, servi de champ de bataille à l'Europe. Heureusement Louis-Philippe, homme prudent, dont le trône élevé sur les barricades de Juillet, manquait de bases solides, était partisan d'une solution pacifique, en dépit des efforts multipliés autour de lui par le « parti du mouvement ». De son côté, l'Angleterre, hostile, depuis le Congrès de Vérone, au principe de l'intervention, était désireuse, elle aussi, d'éviter une conflagration européenne. Profitant de ces dispositions, le prince de Talleyrand s'était rendu à Londres, dès la fin de septembre 1830, porteur d'instructions pacifiques de son souverain et parvenait à faire triompher auprès du Cabinet britannique l'idée de la non-intervention, impliquant le règlement de la question belge par la procédure pacifique d'une Conférence internationale.

\* \* \*

Le principe sur lequel s'était mises d'accord les deux puissances occidentales consistait à donner satisfaction aux Belges en les séparant de la Hollande et en les débarrassant du « despotisme éclairé » du roi Guillaume, pour les placer sous l'autorité de son fils, le prince d'Orange, à qui son caractère affable, tout différent de celui de son père, et sa brillante conduite à Waterloo, où il avait été blessé à la tête des troupes hollando-belges, avaient valu une grande popularité dans les provinces méridionales. Les puissances absolutistes s'étaient, non sans peine, ralliées à cette combinaison et le danger de l'intervention paraissait écarté, lorsque l'imprudence du Congrès national vint tout remettre en question.

Cédant aux passions déchaînées au cours de la lutte et à l'esprit révolutionnaire, il déclarait, en sa séance du 24 novembre 1830, par 161 voix contre 28, « que les membres de la famille d'Orange-Nassau sont à perpétuité exclus de tout pouvoir en Belgique ».

Ce vote, pour le moins intempestif, constituait un défi à l'Europe et donnait aux puissances absolutistes un excellent prétexte pour remettre en avant le principe de l'intervention. Le czar Nicolas, champion de l'absolutisme et beau-frère du prince d'Orange, paraissait vouloir prendre la tête d'une véritable croisade antirévolutionnaire et fulminait contre les Belges. Déjà il avait mobilisé une armée de 60.000 hommes prête à intervenir en Belgique. Le roi de Prusse partageait cette manière de voir; quant à Metternich, sans pouvoir promettre une aide effective, vu la nécessité où il se trouvait de ne pas dégarnir les provinces italiennes, il ne cessait d'exciter la colère du Czar. L'intervention et, par contre-coup, la guerre européenne qu'elle eût inévitablement fait éclater, menaçait à nouveau la Belgique.

\* \* \*

Parmi les circonstances providentielles qui sauvèrent notre pays en cette heure tragique, il faut placer au tout premier rang l'insurrection polonaise qui éclata le 29 novembre 1830 dans l'armée même qui était mobilisée pour intervenir en Belgique.

C'est précisément le manifeste du Czar, si menaçant pour la révolution belge, qui avait précipité une crise depuis longtemps menaçante. Quelques mois plus tôt les troupes polonaises s'étaient senties profondément humiliées de n'avoir pu collaborer avec les troupes russes à la guerre entreprise par le Czar pour la libération de la Grèce. Aussi, à la nouvelle que des régiments russes viendraient remplacer dans les garnisons polonaises les régiments condamnés à lutter contre la liberté en Belgique, les troupes de la capitale se soulevèrent au cri de « Vive la liberté! » Le grand-duc Constantin, qui gouvernait la Pologne au nom de

son frère Nicolas, fut chassé de Varsovie et, en vingt-quatre heures, la révolution s'était étendue à tout le royaume. Le 4 décembre, un gouvernement provisoire était constitué et un pays qui à cette époque ne comptait guère plus de 4 millions d'âmes engageait une lutte héroïque contre un empire de 60 millions d'habitants. Les victoires de Waver, de Dembé-Wilkié, d'Iganié et d'Ostrolenka ne furent que les éclatants reflets d'un merveilleux météore, car la lutte était trop disproportionnée pour que la révolution polonaise pût triompher du colosse moscovite. Malgré des prodiges de valeur, qui donnèrent à cette seconde agonie de la Pologne des allures d'épopée, les Russes de Paskievitch campaient, le 19 août 1831, sous les murs de Varsovie. Repoussant les conditions humiliantes du général russe, Dembiski et Krukowiecki refusèrent de rendre la ville dont ils avaient assumé la défense. « Nous pouvons périr, s'écriait Roman Soltyk, nous abaisser jamais! » Deux cents bouches à feu tonnèrent contre la capitale, mal protégée par une faible muraille, presque une simple barrière d'octroi. Luttant pied à pied contre une résistance désespérée, les troupes russes occupèrent successivement les postes les plus importants. Les Polonais refusèrent toujours de négocier et, sans avoir capitulé, Varsovie, inondée de sang et couverte de ruines, tombait aux mains des soldats du Czar, le 8 septembre 1831, à dix heures du matin.

\* \* \*

La Pologne avait succombé, mais son sacrifice n'avait pas été inutile. Son héroïque résistance avait immobilisé pendant près d'une année les trois complices de la grande iniquité qui, à la fin du siècle précédent, avait, selon le mot du P. Gratry, « mis l'Europe en état de péché mortel ». Inquiètes du côté de la Posnanie et de la Galicie, la Prusse et l'Autriche avaient dû, tout comme la Russie, renoncer à intervenir à main armée dans les affaires belges. Les deux puissances occidentales, qui s'étaient affirmées les marraines de notre indépendance, avaient pu faire prévaloir leurs vues à la Conférence de Londres. Les affaires belges s'étaient réglées pacifiquement et l'avènement de Léopold I<sup>er</sup> avait donné au jeune Etat un chef capable d'assurer son avenir. Le martyr de la Pologne avait ainsi assuré le succès de la révolution belge.

La Belgique n'allait pas oublier sa dette de reconnaissance envers le pays, à qui sa situation, à peu près pareille dans l'Est de l'Europe à ce qu'est la sienne dans l'Ouest, a valu, comme à nous-mêmes, d'être la perpétuelle victime des agressions des grandes puissances militaires comme des combinaisons de la diplomatie. En dépit de la colère du Czar, qui refusa jusqu'en 1853 de nouer avec elle des relations diplomatiques, la Belgique ouvrit largement les rangs de son armée aux héros de l'insurrection polonaise, comme elle ouvrit ses universités aux savants et aux étudiants polonais. Dans nul pays la sympathie ne fut plus grande qu'en Belgique pour la malheureuse Pologne. C'est que, de même qu'une Belgique indépendante est nécessaire pour le maintien de la paix et l'équilibre en Europe occidentale, une Pologne indépendante est nécessaire pour empêcher la collusion entre le colosse russe et le colosse germanique.

Vicomte CH. TERLINDEN,  
Professeur à l'Université de Louvain.

## Louis de Raet

### pionnier de l'émancipation de la Flandre

De 1896 à 1914 il y eut au département de l'Industrie et du Travail un fonctionnaire qui, en 1912, avait atteint le grade de chef de division. Il n'alla pas plus loin. Il mourut, en novembre 1914, âgé de quarante-quatre ans. Selon le témoignage de ses contemporains, il donnait l'impression d'être timide. Il parlait peu. Il était toujours poli, réservé, modeste. Il savait manifester cependant une inlassable énergie et une véritable intransigeance lorsqu'il s'agissait de défendre ses conceptions.

Il se nommait Louis de Raet. Il appartenait à l'Office du Travail, Section de la Statistique.

Peu d'hommes ont soupçonné que ce fonctionnaire aurait sur les destinées de son pays une influence infiniment plus grande que nombre de parlementaires qui prononçaient leurs discours non loin de l'endroit où lui remuait des chiffres et des diagrammes.

C'est que Louis de Raet fut en réalité autre chose qu'un fonctionnaire. Il avait voué sa vie à la cause flamande. Il était un des chefs du mouvement flamand. Et il lui apporta tant de science, tant de sagacité, tant de dons d'intuition, d'imagination et de création, qu'il apparaît, vingt-cinq ans après sa mort, comme l'un des principaux artisans de la surprenante expansion flamande actuelle. Là-dessus les témoignages sont concordants.

Dimanche dernier, à l'Université de Gand, ses admirateurs ont inauguré son buste, œuvre d'Oscar Jespers. La tempête soufflait avec rage, de Furnes à Hasselt. Elle n'empêcha pas un groupe compact d'intellectuels flamands de marque de se réunir dans la salle du Conseil académique, pour y honorer la mémoire de Louis de Raet. On y vit, à côté de représentants des universités et des académies, des ministres, un gouverneur provincial et des membres du Parlement, appartenant à toutes les nuances de l'opinion.

Ce n'était pas une réunion publique. Il avait été entendu que, par suite des circonstances du moment, la cérémonie serait intime et que seuls les invités y auraient accès.

M. Eyskens, l'éminent professeur de Louvain, présidait.

M. de Ridder, professeur à l'Université de Gand, M. Haesaert, prorecteur de l'Université, M. Van Cauwelaert, président de l'Académie flamande des Sciences, des Lettres et des Beaux-Arts, y prirent successivement la parole. Leurs discours, suivis par celui de M. Goubau, recteur, seront publiés. Disons, dès à présent, qu'ils furent unanimes à mettre en lumière l'importance exceptionnelle de la part prise par Louis de Raet dans le développement du mouvement flamand depuis le début de ce siècle.

\* \* \*

Louis — ou plutôt Lodewijk — de Raet se montra peu dans les assemblées publiques et jamais sur les estrades politiques, exception faite pour une très courte période de sa jeunesse. Il se contenta de penser, de se documenter et d'écrire. Il écrivit beaucoup. La liste de ses écrits prend six pages dans le recueil qui vient de paraître. Son style est dépourvu de tout ornement. Il maniait infiniment mieux le français que le flamand d'ailleurs. Bien des textes flamands n'acquiescent toute leur signification

et toute leur clarté que si l'on garde présents à l'esprit les mots et les constructions françaises. Louis de Raet a sans aucun doute souvent traduit alors qu'il croyait écrire en flamand. Doué d'une curiosité universelle, — les archives familiales le prouvent péremptoirement, — sa culture ne s'était pas arrêtée aux frontières de son pays et encore moins à celles de la Flandre. Il était très au courant de la littérature française. Il aimait beaucoup l'Italie. Il y avait passé une année de sa jeunesse, en avait rapporté d'inoubliables souvenirs et manifestait un plaisir particulier à s'entretenir avec les rares Italiens qu'il eut l'occasion de rencontrer à Bruxelles.

Au ministère du Travail il avait acquis rapidement une solide formation de statisticien. Il devint l'un des spécialistes en la matière. Lorsque le grand industriel et philanthrope anglais Seebohm Rowntree, l'un des soutiens du libéralisme d'outre-Manche, vint en Belgique pour y entamer sa célèbre enquête, Louis de Raet fut l'une des personnalités qu'on lui signala et avec lesquelles il se mit en rapport. Pendant de longs mois Louis de Raet oublia la guerre des Boers et collabora avec Rowntree et avec le « *superintendant* » que Rowntree avait envoyé en Belgique et qui eut à son service, à certains moments, deux cents employés. Ce « *superintendant* » n'était autre que cet étonnant aventurier Ignace Trebitsch, qui plus tard se fit appeler Trebitsch Lincoln. Louis de Raet ne tarda pas à se brouiller avec lui. Avant les Américains, qui en firent un *clergyman*, avant les Anglais qui en firent un *Member of Parliament*, avant l'*Intelligence Service*, avant Rowntree, de Raet se rendit compte et s'émut des procédés étranges de Trebitsch. Ce fut la rupture, sans phrases, polie, mais radicale.

Pendant ses heures de loisirs, — en vérité, elles étaient peu nombreuses, — de Raet se rendait à l'Institut de Sociologie Solvay. Il y rencontrait Waxweiler, auquel il était lié par une amitié solide et durable, et y prenait une part active aux travaux et débats. La bibliographie de ses œuvres mentionne certains ouvrages qui se rapportent directement à son activité à l'Institut de Sociologie.

\* \* \*

Lorsqu'on parcourt cette bibliographie, on est frappé immédiatement par le fait que les œuvres de science pure sont rares. La majeure partie de ses écrits, même ceux qui sont d'allure descriptive, par exemple ses aperçus sur la situation économique de la Flandre, plaident, attaquent, ripostent, conseillent, exigent, commandent...

Ce fonctionnaire d'élite, cet homme cultivé, réservé, poli, ce savant économiste était en réalité un homme de combat. Il n'avait rien à envier aux 3.800 Flamands qui tombèrent sous les coups des chevaliers du roi de France, aux côtés de Zannekin, sur les flancs du mont Cassel, en 1328, et parmi lesquels une dizaine portaient précisément le même nom : de Raet.

Ses tendances combattives lui étaient naturelles. Il les avait encouragées alors qu'il était encore écolier, en puisant des leçons d'énergie dans les livres de S. Smiles, *Self Help* et *Character*. Plus tard il les avait accrochées aux doctrines de Carlyle. Le Carlyle de *Heroes and hero-worship*, de *Sartor Resartus*, de *Past and Present* était un de ses thèmes favoris pendant les instants très courts qu'il consacrait à sa famille et à ses amis intimes. La vie héroïque était à ses yeux la vie la plus belle. Le courage n'avait pas besoin d'être victorieux pour mériter son admiration. L'avant-veille de sa mort, il fit jouer par son neveu ce passage de *Siegfried* où Richard Wagner fait dire à Wotan : « *Nur Helden können mir frommen...* »

Il réalisa pour lui-même, en tout cas, cet idéal de vie. Il connut

## LE COKE DE TERTRE

COMBUSTIBLE ÉCONOMIQUE - 100% BELGE

recommandé aux  
**COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES**

Demandez-le à votre fournisseur habituel ou  
écrivez à :

COKE ET SOUS-PRODUITS DE TERTRE, S. A.  
48, rue de Namur, Bruxelles

## NEUMANN & Co

LIÉGE, rue Saint-Remy, 5 et 7 (Place Saint-Paul)

TÉLÉPHONE 100.32      Compte Chèques Postaux 305.812

A B C Code 5<sup>me</sup> et 6<sup>me</sup> Ed.      Registre du Commerce N° 90

GROS — DÉTAIL

# JOUETS

### Matières premières pour Papeteries

∴ CLASSEMENT ∴

Destruction d'archives et de vieux Papiers

DÉCHETS de LAINE et COTON

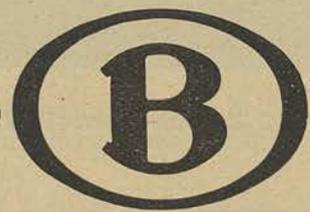
## A. GOREZ-RIGAUT

Rue Colompré, 109, BRESSOUX-lez-LIÉGE

Téléphone 15863

Chèques Postaux 107479

### SOCIÉTÉ NATIONALE DES CHEMINS DE FER BELGES



Voyagez en CHEMIN DE FER  
c'est

## Plus Sûr - Plus Rapide - Moins Cher

Adressez-vous à la STATION DE VOTRE LOCALITÉ  
qui vous indiquera

## COMMENT VOYAGER A BON MARCHÉ

SOCIÉTÉ NATIONALE DES CHEMINS DE FER BELGES

# VOLETS

## J. Van Huyneghem & Fils

fournisseurs des Ministères

Jalousies. — Volets légers et demi-lourds. — Stores Indous. — Stores Ombra.  
— Claires fixes et roulantes pour ombrage des serres et verandas. —

RÉPARATIONS

151, rue Jourdan, 151, BRUXELLES      Tél. 37.28.35

# Grande Maison de Blanc

Rue du Marché-aux-Poulets  
— BRUXELLES —



Fournisseur de la Cour

Spécialiste de la qualité  
au meilleur prix

BLANC

AMEUBLEMENT

TISSUS

## Allocations Familiales

1° A charge des patrons et au bénéfice des appointés et salariés. (Loi du 4 août 1930).

2° A charge et au bénéfice des commerçants, professions libérales, artisans et autres travailleurs indépendants. (Loi du 10 juin 1937).

Caisse de compensation pour Allocations Familiales  
et Caisse mutuelle d'Allocations Familiales



**“LA FAMILLE,,**

Agréées par l'Etat  
(Arrêtés royaux des 27 octobre 1931  
et 14 septembre 1938.)

26, rue du Boulet

BRUXELLES

Les Vice-Présidents :

G. Plissart,  
L. de Meester,  
J. Herinckx.

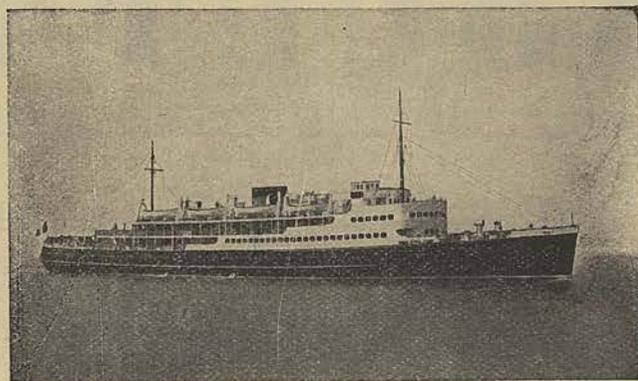
Le Président :

V. Waucquez.

Renseignements gratuits sur simple demande. Tél. 11.81.90 (3 lignes)

# OSTENDE- DOUVRES

première ligne anglo-continentale  
pour le trafic des voyageurs et des automobiles



M/s *Prince-Baudouin* (1934) et *Prins-Albert* (1937)

**CONFORT — RAPIDITÉ — RÉGULARITÉ**

NOMBREUSES RÉDUCTIONS DE TARIFS

Transports d'autos à prix modérés  
par paquebots à passagers et car-ferry

En été, excursions maritimes d'un jour  
à des prix extrêmement modiques

Renseignements aux principales stations du pays  
et Agences de voyages

la mort des héros. Il tomba dans la force de l'âge, consumé par trente ans de tension intellectuelle à peu près ininterrompue...

\* \* \*

Le Comité qui organisa la commémoration de dimanche dernier a pu rappeler, dans un de ses communiqués, que Louis de Raet avait joué un rôle essentiel dans le mouvement flamand de la dernière décennie qui précéda la guerre de 1914-1918 et ce de deux manières : il fut l'un des chefs principaux dans la bataille qui se déroula autour de la flamandisation de l'Université de Gand; il fut le créateur de la conception économique du mouvement flamand et parvint à susciter un puissant intérêt pour les problèmes de la vie économique flamande.

En réalité, les deux domaines de son activité flamingante n'en firent qu'un seul. Par une intuition que l'un des orateurs de dimanche dernier put à juste titre qualifier de géniale, il parvint à lier le problème de l'Université flamande à la vie économique flamande.

Tâchons de saisir le fond de sa pensée et la véritable portée de son effort.

\* \* \*

Le recensement de 1846 put établir que sur 1.000 Belges il s'en trouvait 570 qui se servaient habituellement du flamand, tandis que 421 seulement se servaient habituellement du français ou de ses dialectes.

A la lumière de ces chiffres, il apparut que le flamand était plus répandu en Belgique que le français, que les Flamands, au point de vue ethnique, disposaient de la majorité absolue et que l'Etat belge était un Etat essentiellement flamand, comprenant une forte minorité wallonne.

Les recensements subséquents allaient confirmer régulièrement ce fait.

Et cependant la langue des Flamands était exclue des organes de l'Etat, de l'administration, de la justice, de l'armée, de l'enseignement.

Il ne pouvait être question d'une oppression politique de la majorité flamande par la minorité wallonne. Le droit de suffrage était le même dans les deux parties du pays. L'Etat belge était un Etat démocratique. La volonté de l'Etat n'était, en dernière instance, que la volonté du peuple, représenté par le Parlement. L'exercice du pouvoir était impossible sans le consentement des deux Chambres.

En réalité, la proscription de la langue de la majorité ethnique du pays ne pouvait s'expliquer que par des facteurs d'ordre social. L'égalité politique la plus rigoureuse ne peut jamais donner aux citoyens une égale part d'influence, d'autorité, de prestige. Il y a toujours, au sein de toute collectivité, des citoyens qui ont plus d'influence et d'autorité que les autres, même si la Constitution accorde à tous des droits absolument égaux. Les citoyens plus influents constituent la « classe dirigeante », l'« élite ».

Or l'élite, en Flandre, était francisée. Numériquement elle était insignifiante. Louis de Raet a démontré, chiffres à l'appui, qu'en 1846 les provinces flamandes ne comptaient que 22.000 francisés, alors que, dans ces mêmes provinces, la langue populaire était parlée par 2.471.248 habitants.

Mais ces francisés appartenaient aux classes dirigeantes. Et celles-ci étaient puissantes. Elles étaient capables de résister victorieusement à l'Etat. On l'avait bien vu pendant les années qui précédèrent la révolution de 1830 : la politique linguistique du roi Guillaume, poursuivie avec tant d'énergie par ses ministres, avait échoué complètement. Le roi avait renoncé à la néerlandisation des provinces flamandes... avant la révolution déjà! Le roi avait en effet rétabli l'usage facultatif du français le

4 juin 1830, près de trois mois avant la représentation de la *Muette de Portici*.

Après la révolution, le suffrage censitaire avait accordé aux classes dirigeantes un incontestable privilège.

En 1893 elles perdent cet avantage, tout au moins en partie. Mais elle gardent leur influence et leur prestige. C'est la présence de cette élite, numériquement insignifiante, qui donne à la vie publique en Flandre un aspect extérieur français. Partout où une enseigne ou un écriteau s'adressent au public, ils sont rédigés en français. Quiconque fait appel à la belle clientèle se sert du français, même dans les villages flamands.

En 1910, d'après les chiffres de Louis de Raet, le nombre des francisés s'est accru de 25.000. Toutefois le nombre des Flamands dont la langue populaire est la langue usuelle s'est accru de près d'un million. Au point de vue ethnique, la Belgique est toujours un Etat à majorité flamande. Mais cette majorité d'expression flamande continue à jouer le rôle de Cendrillon. Pourquoi? Parce que les classes dirigeantes et influentes sont toujours en majeure partie francisées, parce que ces classes continuent à se servir surtout du français.

Louis de Raet a saisi très rapidement et très nettement quelle était l'origine de l'infériorité de la majorité flamande. Il chercha tout d'abord une réponse à cette question qu'il jugea capitale : Comment les classes dirigeantes des provinces flamandes peuvent-elles être flamandisées? Comment peut-on susciter une *élite d'expression flamande* en Flandre?

La réponse ne tarda pas : Le plus sûr moyen d'arriver à la flamandisation de l'élite en Flandre, c'est de flamandiser l'enseignement supérieur.

« *Seule l'Université flamande*, écrit-il dans un livre magistral, publié en 1906, *peut nous donner la classe dirigeante sans laquelle le néerlandais n'acquerra jamais le prestige dont il a besoin pour justifier chez nous son emploi généralisé.* »

\* \* \*

Mais comment réaliser la flamandisation de l'enseignement supérieur? Pour y arriver, l'intervention du pouvoir législatif et du pouvoir exécutif est nécessaire. Or, pour mettre en mouvement ces pouvoirs, il faudrait déclencher un fort courant dans l'opinion publique. Comment y parvenir? Comment intéresser la masse à la flamandisation de l'enseignement supérieur? Comment gagner les ouvriers, les artisans, les commerçants, les paysans, qui sont toujours restés sourds aux appels cent fois répétés des littérateurs flamands?

Louis de Raet est un réaliste. Il sait que la grande masse des petites gens qui disposent depuis 1893 du droit de suffrage ne s'intéressent que médiocrement aux romans et aux poèmes que le mouvement flamand — jusqu'alors surtout linguistique — a fait éclore depuis 1830. Il sait qu'ils ne s'intéressent pas davantage à l'organisation de l'enseignement supérieur. Il sait qu'ils sont surtout préoccupés par leurs soucis journaliers : leur revenu, leur pouvoir d'achat, leur bien-être. Le succès rapide de la propagande socialiste l'a démontré. Les petites gens ne pourront être mobilisés que si on leur démontre que leurs intérêts linguistiques et économiques se confondent.

Or Louis de Raet aperçoit sans peine, lorsqu'il explore les divers aspects de la vie économique flamande, que le mépris de la langue populaire compromet réellement la vie et l'avenir économique des Flamands.

Les ouvriers flamands ne peuvent s'élever au-dessus du niveau le plus misérable. Ils ne peuvent profiter des ressources qu'offre l'enseignement technique, car cet enseignement est français.

Ils ne peuvent bénéficier du contact avec les classes dirigeantes, parce que ces classes parlent une autre langue que la leur. Les ouvriers flamands sont condamnés à rester des *coolies*, là où les ouvriers wallons, mieux instruits et mieux encadrés par des techniciens qui parlent leur langue, obtiennent les meilleures places...

Le rôle de la science dans l'exploitation agricole grandit chaque jour. Or le paysan flamand ne peut acquérir cette science indispensable, car elle est enseignée en français. Il est condamné à pratiquer les méthodes désuètes, abandonnées ailleurs, et à laisser aux Wallons les profits qu'ils tirent de leur enseignement français.

Pour les commerçants la situation est la même. Le commerce n'est plus une routine. C'est une science. Or cette science, enseignée en français, ne profite guère aux Flamands, condamnés à croupir dans la médiocrité...

Le lien entre les intérêts linguistiques et économiques est évident. Mais les arguments seront d'autant plus convaincants s'ils sont étayés par des chiffres. Louis de Raet fournit ces chiffres. Il les puise dans les documents officiels, dans les enquêtes du département de l'Industrie et du Travail, dans d'innombrables publications étrangères. Il accumule, avec une puissance de travail et une perspicacité incomparables, une documentation prodigieuse qu'il répand dans des articles de revues, dans des rapports de commissions. Il ne prend jamais la parole en public, si ce n'est dans les congrès scientifiques flamands. Mais ses écrits circulent partout. L'arme qui lui servira pour rendre populaire l'idéal de l'Université flamande, il la tient. Il sait qu'elle donnera la victoire si les propagandistes savent s'en servir.

Lors d'une réunion, en 1907, destinée à constituer une nouvelle Commission en vue de reprendre la lutte pour la flamandisation de l'enseignement supérieur, il prononce ces paroles, qui montrent que Louis de Raet n'est pas seulement un fervent adepte de la renaissance flamande, mais aussi un habile stratège :

*Si l'on démontre aux paysans et aux ouvriers, aux artisans et aux classes moyennes que l'Université flamande intéresse directement leur existence, est un facteur dans la détermination de leur salaire et doit avoir des répercussions sur le bien-être de leur ménage, nous pouvons espérer que la flamandisation de l'enseignement supérieur en Flandre devienne un jour une cause populaire.*

Ses arguments sont propagés par des centaines de journalistes, par des centaines de conférenciers, par des députés, dont quelques-uns sont d'ailleurs de grands orateurs, tels Van Cauwelaert, Louis Franck, Camille Huysmans. Le mouvement était devenu irrésistible en 1914. Les conceptions qui l'étaient conservèrent toute leur force de rayonnement au lendemain de la guerre. Malgré l'activisme, malgré les difficultés de l'après-guerre, la flamandisation de l'Université de Gand et l'organisation de la nouvelle Université selon les conceptions de Louis de Raet restèrent le principal objectif de toutes les nuances du mouvement flamand.

Faut-il rappeler les paroles émouvantes prononcées à la Chambre par Henri Jaspar, alors Premier ministre, le 26 février 1930 :

*Nous allons voter la flamandisation de cette Université de Gand parce que les Flamands la demandent presque à l'unanimité... Il faut réaliser totalement les demandes flamandes...*

*N'est-il pas impressionnant de voir cette unanimité d'un peuple à vouloir s'élever vers une pensée plus haute et une formation intellectuelle plus complète?*

*N'est-il pas impressionnant de constater cette avalanche de*

*pétitions émanant d'humbles paysans et ouvriers, de tous les coins de la Flandre, qui ne nous demandent pas d'aide matérielle, qui n'exigent pas une augmentation de salaire ou la possibilité de vivre mieux et plus confortablement, mais qui nous demandent la satisfaction d'un besoin purement intellectuel, la satisfaction d'avoir un instrument qui forme élite, une élite qui doit les conduire vers une pensée plus haute, vers une intellectualité plus pure et une culture plus complète?*

*Le spectacle auquel j'ai assisté dans mon pays depuis les vingt-cinq dernières années est un des plus émouvants...*

On comprend que les Flamands qui voient progressivement se réaliser le but que Louis de Raet avait défini en indiquant en même temps les moyens : la formation d'une élite d'expression flamande en Flandre, aient tenu à rendre hommage à celui en qui M. Van Cauwelaert salua, dimanche dernier, à la fois un pionnier, un créateur et un prophète.

\* \* \*

Le Standaard-Boekhandel vient d'éditer un recueil de pages choisies de Louis de Raet, sous le titre *Over Vlaamsche Volkskracht*. On y trouve plusieurs de ces écrits qui conduisirent le vieux mouvement linguistique vers de nouveaux buts et en même temps vers un nouvel avenir. Ceux qui veulent comprendre l'expansion flamande actuelle liront avec fruit ces pages, pleines de foi, d'énergie, d'intelligence.

MAX LAMBERTY.

---

## A NOS ABONNÉS

Nous nous permettons de faire un pressant appel à nos abonnés, non seulement pour qu'ils nous restent fidèles, mais pour qu'ils nous aident à « tenir » en ces temps difficiles surtout pour les œuvres d'apostolat intellectuel. Ceux qui nous suivent depuis des années voudront bien reconnaître que les événements ne confirment que trop l'ensemble des idées prônées ici. Nous croyons donc avoir quelque droit à la faveur, sinon à la reconnaissance de nos lecteurs. Et de graves problèmes continuent à se poser pour notre chère Patrie. Nous comptons bien rester au premier rang de ceux qui luttent pour les solutions les plus sages et les plus nationales. Mais il importe que notre action soit soutenue par l'élite de l'intellectualité belge. Restez-nous donc fidèles et, surtout, faites-nous connaître, procurez-nous de nouveaux abonnés! Depuis le début d'une guerre qui menace de mort notre civilisation occidentale, chaque jour nous apporte de nouvelles adhésions. Votre action personnelle peut doubler et tripler notre influence. Donnez-nous votre appui!...

## Un procès du libéralisme

La guerre paradoxale à laquelle nous assistons, l'affreuse curée où le loup germanique et l'ours moscovite se sont partagé, pantelantes, les dépouilles de la Pologne, et maintenant le singulier jeu de patience où les adversaires se regardent en chiens de faïence, de part et d'autre de l'échiquier qui va du Rhin à la Moselle, puis la menace éclatant soudain sur nos têtes, mille événements angoissants dont dépend notre existence ont requis dix semaines durant toute notre attention : comment penser à autre chose ?

Voilà pourquoi un livre aussi capital que *l'Espagne contemporaine* de S. Exc. M. Eduardo Aunós, ambassadeur à Bruxelles de la nouvelle Espagne (1), a pu passer à peu près inaperçu chez nous au moment de sa parution. A présent que les choses se calment, que l'absence de nouvelles consistantes nous laisse en quelque sorte en suspens, le moment me semble arrivé de parler de cet ouvrage qui vient heureusement combler une lacune que tous les amis de l'Espagne auront ressentie comme nous.

Les Histoires de l'Espagne ne manquent pas en langue française. Récemment encore paraissait un gros volume qui prétend faire l'exposé méthodique des derniers événements dont les livres du général Duval donnent, du point de vue militaire, des tableaux remarquables. Ce que nous n'avions pas encore, c'était un bon récit des années qui ont précédé le 18 juillet 1936, de ces années pendant lesquelles, peu à peu, l'horizon politique de la Péninsule s'est chargé des nuées dont le choc devait engendrer l'affreux orage, l'orage que nous venons de vivre. Ce qu'il nous fallait encore, c'était de savoir comment il avait pu se former.

M. Eduardo Aunós nous donne dans son *Espagne contemporaine* un excellent historique de cette préparation. Il remonte haut. Pas plus, néanmoins, qu'il n'est nécessaire. Il aurait pu aller jusqu'aux débuts du XVIII<sup>e</sup> siècle, à partir duquel la monarchie espagnole, s'écartant peu à peu avec les Bourbons des traditions de l'âge d'or, prépare les maux dont le siècle suivant sera tissé. Il s'est contenté de prendre l'histoire de ces maux eux-mêmes à leur origine, c'est-à-dire à l'heure où les Français de Napoléon se retirent après avoir implanté outre-Pyrénées le régime libéral dont les élites « éclairées », sous l'influence de la « culture » qui venait du Nord avec les écrits à la mode, rêvaient déjà depuis quelques décades.

Cette histoire d'un siècle et quart, on la qualifierait volontiers de « lutte d'un peuple qui ne veut pas mourir contre un virus mortel reçu du dehors ». Le livre s'arrête au seuil du dernier acte, de la guerre civile, crise suprême dans laquelle le peuple espagnol sut rejeter enfin le germe morbide contre lequel il s'était débattu pendant cent vingt-cinq ans.

Le régime parlementaire, forme politique du libéralisme, convient parfaitement au peuple anglais au sein duquel sa forme moderne a vu le jour. M. de La Palice dirait que c'est pour cela qu'il lui convient. Cela n'est du reste pas tellement bête, pourvu qu'on veuille y réfléchir. Les facteurs historiques créent entre le parlementarisme anglais et ceux qui le subissent une mutuelle adaptation qui finit par en faire quelque chose d'apparemment parfait. Il n'est dès lors point surprenant que les intellectuels des autres nations, auxquels on peignait les merveilles du régime

anglais, se soient mis à le souhaiter pour eux-mêmes. Ce faisant, ils perdaient de vue, comme on le fait généralement avant l'expérience, que ce qui convient à Pierre n'est pas nécessairement l'idéal pour Paul. A lui seul, le mot « régime » aurait déjà dû les mettre en garde. Un « régime », cela n'est-il pas par définition quelque chose d'approprié à certains tempéraments, pour ne pas dire à telle maladie ? Il y a un régime pour les cardiaques et un autre pour les diabétiques. C'est de la même façon qu'il y a aussi un « régime pour les Anglais », le régime parlementaire.

De cela les intellectuels du XVIII<sup>e</sup> siècle ne se soucient pas beaucoup, parce qu'ils se trouvent précisément au stade des généralisations. Qui diable viendrait parler de cardiaques ou de diabétiques aux « Philosophes » de l'époque ? Ou d'Anglais, ou de Chinois ? Ce dont il s'agit alors, c'est de l'Homme, de l'Homme-en-soi. Ce que la Révolution proclamera bientôt, ce sont les « Droits de l'Homme » — et non du Français, bien sûr, puisqu'elle ne tardera pas à les appliquer aux nègres des Antilles avec le succès que l'on sait. Qui allait s'aviser qu'un régime dont les Anglo-Saxons s'accommodaient à merveille pourrait s'avérer nocif appliqué aux Espagnols ?

\* \* \*

Ferdinand VII, qui devait récupérer la couronne d'Espagne en 1813, après la mésaventure du roi « Pepe » (2), est tout le contraire d'un libéral. Mais en rentrant au pays natal il trouve des Cortès établies qui lui imposent la Constitution de 1812. Il ne tardera pas à l'abroger pour retourner à l'absolutisme. Et voilà dès lors la lutte engagée entre « la nation » et « la couronne », c'est-à-dire entre les partisans d'un régime fort représenté par le roi et concentré dans un petit nombre de mains — ce qu'on désigne du terme péjoratif de *camarilla* — et les partisans du système libéralo-démocratique fondé, du moins en théorie, sur les suffrages du populaire.

Or, ce qui caractérise cette lutte, c'est le petit rôle que le populaire y joue effectivement : sauf dans quelques grandes villes, Madrid et Barcelone, et durant tout le XIX<sup>e</sup> siècle, l'Espagne demeure un pays agricole où le peuple se moque éperdument des « libertés constitutionnelles ». Fait paradoxal, le seul parti qui ait des attaches vivaces dans les masses — surtout les masses rurales — est le parti carliste, qui milite ouvertement pour le pouvoir absolu du souverain « légitime », pour l'abolition des institutions libérales copiées de l'étranger. Ferdinand, en effet, ne laissait à sa mort que des filles, inaptes à régner selon la Loi salique introduite en Espagne le siècle précédent, en vertu de laquelle son frère Don Carlos revendiqua donc sa succession, vainement, du reste. Telle est l'origine de l'agitation carliste, qui dure depuis un siècle.

Cette fois la maison régnante s'appuiera sur les partis « avancés ». Ce sera la « monarchie libérale », plus ou moins prisonnière des grands chefs militaires, qui déjà se disputent le pouvoir : Narvaez contre Espartero, contre Serrano, contre O'Donnell...

Au bout de trente-six ans (1869), les généraux Serrano et Prim chassent la reine Isabelle et réunissent des Cortès constituantes chargées de décider de la forme à donner au gouvernement. Jamais la malfaisance du régime, de son principe même, ne s'était si manifestement avérée. Pour une fois les élections s'étaient faites honnêtement. Elles avaient réuni les personnalités les plus marquantes dans tous les domaines de l'activité nationale, qui mirent sur pied « une Constitution... où tout était envisagé : liberté de réunion, de manifestation, du domicile

(1) EDUARDO AUNÓS : *L'Espagne contemporaine* (histoire d'une grande crise politique et sociale, 1810-1936), Paris, Sorlot, édit.

(2) *Pepe*, diminutif familier de José (Joseph). Ici, Joseph Bonaparte, roi d'Espagne de 1808 à 1813.

et de la presse; proclamation d'une souveraineté nationale prenant racine dans le peuple, tolérance religieuse, suffrage universel... Vaste monument juridique au-dessus duquel venait se placer une monarchie constitutionnelle, cette charte théoriquement parfaite... n'avait d'autre inconvénient que d'être « inapplicable à l'Espagne, dont elle prétendait arrêter les convulsions :... le Roi se bornait à régner sans gouverner, il ne pouvait que contempler de haut la confusion des partis politiques soumis aux influences des électeurs ».

En effet, pour fonctionner avantageusement, le régime parlementaire postule l'organisation politique qui a continué à être celle de l'Angleterre jusqu'au début de ce siècle : une opinion que régit l'élite — la « gentry » — aveuglement suivie par des masses animées à l'égard de sa noblesse d'une traditionnelle admiration, partagée en deux partis de force à peu près équivalente, qui diffèrent sur l'accessoire mais s'accordent sur l'essentiel, moins peut-être par leurs idées que par le sentiment très vif qu'ils ont l'un et l'autre de ce qui demeure les directives permanentes de la politique nationale.

Rien de semblable en Espagne où le régime, importé du dehors, loin de refléter les besoins profonds de la nation, loin d'être en quelque sorte l'émanation de ses forces vives, de sa volonté de durer, donne au contraire libre cours à ses tendances les plus pernicieuses, à l'espèce d'anarchie interne qui pousse congénitalement chaque Espagnol à se dresser contre son voisin, chaque région à s'isoler de celles qui l'entourent.

Amédée, le roi italien qui arrivait en Espagne en 1870, devait faire la triste expérience de cet individualisme irréductible. Animé des meilleures intentions, il ne put qu'abdiquer, trois ans plus tard, devant l'impossibilité de mettre les partis d'accord. Avec la première République, Pi y Margall lance l'idée du « fédéralisme » qui devait engendrer un processus de rapide décomposition. On vit les Pays basques et la Catalogne se soulever; Malaga, Cadix, Séville, Grenade, Valence et Carthagène s'ériger tour à tour en « cantons » autonomes... Prisonniers de leurs préjugés libéraux, les gouvernants reculent devant l'emploi de la force, seule capable de rétablir l'ordre. Il faut que, répétant le geste traditionnel des *pronunciamientos*, le général Pavia s'empare d'office du Palais des Cortès et dissolve l'assemblée en pleine séance! Serrano revient au pouvoir, permettant aux monarchistes de mener une intense propagande en faveur du retour des Bourbons.

Alphonse XII, auquel l'abdication de sa mère, la reine Isabelle II, a ouvert les voies, fait son entrée à Madrid en 1875, inaugurant une période de paix intérieure qui se prolongera pendant cinquante-six ans. Paix toute relative, du reste, qui témoigne surtout d'une réelle fatigue. Les forces vives de la nation s'intéressent de moins en moins à la politique. Deux partis *de turno*, c'est-à-dire alternants, libéraux et libéralo-conservateurs, se partagent le pouvoir sans trop de heurts — à l'instar des *tories* et des *whigs* — grâce à un système d'élections truquées par les *caciques*, les petits chefs politiques locaux au pouvoir quasi dictatorial.

Les désastres de la guerre hispano-américaine (1898), dans laquelle l'Espagne perd ses dernières colonies d'outre-mer, agissent à la façon d'un révélateur, mais d'une façon assez spéciale. Tandis que le peuple demeure comme frappé d'apathie, une vague de pessimisme submerge l'élite intellectuelle qui devient amère, sarcastique, hostile à tout ce qui s'avère espagnol et ne jure plus que par ce qui vient de l'étranger. Réaction néanmoins salutaire, parce que l'antiespagnolisme de cette « génération de 98 », faisant table rase de toute tradition, déblaye le terrain pour la génération suivante qui, réagissant à son tour contre le négativisme de ses aînés, pourra grâce à eux retourner sans

rencontrer d'obstacles aux sources d'un salubre « hispanisme ». Ce sera là d'ailleurs quelquefois l'œuvre des mêmes hommes. Un Ramiro de Maeztu, qui par le nihilisme de ses premiers ouvrages appartient à la « génération de 98 », devient dans sa remarquable *Defensa de la Hispanidad* un des précurseurs les plus autorisés de la renaissance nationale.

La fiction des deux partis « de gouvernement » n'avait aucune chance de durer. Sans fondement dans les couches profondes, incapables de résoudre aucun des graves problèmes qui s'imposaient à la nation, — question sociale, question agraire, régionalisme, — les partis s'inféodaient tous les jours davantage « au grand clan du capitalisme qui déjà tissait son filet pour accaparer à son seul profit toutes les énergies nationales ». La faiblesse « libérale » de gouvernements de moins en moins prestigieux qui se succédaient à un rythme de plus en plus accéléré devenait une prime au désordre. En marge de leur « alternance » se formèrent bientôt des partis « d'opposition » auxquels le mécontentement grandissant des masses démoralisées donnait une force qui se fût avérée redoutable s'ils avaient été capables de s'entendre.

En 1923 l'anarchie était à son comble, surtout à Barcelone qui, en proie au séparatisme catalan, se trouvait d'autre part à la merci des *pistoleros* (assassins « sociaux » ou libertaires armés de pistolets automatiques). Au Maroc, le corps d'occupation se montrait incapable d'en finir avec la rébellion d'Abdel-Krim. Situation intenable, à laquelle le général Primo de Rivera mit traditionnellement fin par un *pronunciamiento*. Seulement cette fois l'heure du libéralisme était passée. Au lieu de faire appel à une nouvelle assemblée « élue », à quelque vague Constituante plus ou moins soigneusement triée sur le volet, il garda le pouvoir pour lui-même et pour quelques collaborateurs choisis, sans faire appel aux suffrages du corps électoral : il instaura la *Dictature*.

Ici commence la partie la plus intéressante du livre. Je ne l'analyserai pas : il faut qu'on la lise. L'auteur, qui jusqu'ici avait fait œuvre d'historien, qui écrivait en se fondant sur le témoignage d'autrui, se mue en mémorialiste, car c'est désormais sa propre expérience qu'il raconte. Ministre du Travail à vingt-neuf ans, il fut pendant sept ans l'intime collaborateur du Dictateur « libéral ». Car ce n'est pas le caractère le moins curieux de cette figure attachante, que son souci de respecter la règle du jeu, de ne rien faire d'« illégal » en pleine illégalité, que les scrupules, en un mot, d'un tempérament trop « noble » — au sens espagnol du mot — pour ne pas finir par succomber sous la bassesse des intrigues politiciennes.

De toute façon, le marquis d'Estella *devait* succomber : eût-il été un autre homme, s'y fût-il pris d'une façon toute différente, avec toute la poigne et toute l'adresse imaginables, son régime ne pouvait tenir, parce qu'aujourd'hui la dictature pure, la dictature d'un homme est devenue un non-sens : la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle nous montre l'Espagne en proie aux *camarillas*. Le régime n'est encore libéral que de nom : en fait, ce sont de petits groupes qui gouvernent pour leur bon plaisir sous un masque de libéralisme. Mais, petit à petit, l'idée libérale fait son chemin dans l'esprit des masses. A partir de la première République, celles-ci commencent à prendre conscience du rôle que la théorie du régime leur attribue : elles s'enorgueillissent, et dès lors *elles se révoltent*, car elles finissent par sentir que le pouvoir qu'on leur accorde *en droit, en fait* on le leur refuse. La guerre mondiale, la Révolution russe accélèrent ce processus. C'est parce que les masses deviennent de moins en moins gouvernables que les ministères de parti s'avèrent de jour en jour plus impuissants. Lorsque Primo de Rivera s'empare du pouvoir, le cycle est révolu, les masses sont déchaînées. Il pourra provi-

soirement s'entendre avec elles — son accord avec les syndicats d'obédience socialiste de Largo Caballero est très significatif à cet égard — il ne pourra plus s'imposer à elles.

C'est que pour s'imposer aujourd'hui aux masses débordées, il faut composer avec elles, il faut les traiter en masses, suivant les lois de leur psychologie propre : c'est qu'il faut *une doctrine* et *une méthode* appropriées — un « fascisme », qu'il soit de droite ou de gauche. Un tempérament de chef ne suffit plus.

Aussi l'affaire ne fait-elle que se précipiter. Le Dictateur tombe, abandonné par ceux qui avaient le plus d'intérêt à le voir réussir.

L'auteur nous donne un tableau saisissant de cette ruée contre Primo de Rivera des soi-disant forces d'ordre. Ce n'est pas le moindre argument contre le régime libéralo-démocratique que cette subversion de ceux qui devraient s'unir pour conserver les valeurs éternelles de la société. L'idée libérale agit comme un ferment de dissolution. Elle fait perdre aux classes dirigeantes la foi dans leur rôle social et le sens de la responsabilité. Elle éparpille les forces vives de la nation, elle les dresse les unes contre les autres au lieu de les polariser sur un but commun. Elle s'avère, en un mot, éminemment *antisociale*.

Bientôt le marquis d'Estella meurt à Paris — empoisonné, chuchotera-t-on. Le ministère Berenguer reprend les vieux errements. Un an après, ce qui devait arriver était chose accomplie : la Monarchie s'effondrait à son tour.

La suite est connue. Ces tristes années de République où, de déchéance en déchéance, le régime démocratique bourgeois allait aboutir à la suprême ignominie : l'assassinat du député Calvo Sotelo — le ministre des Finances de Primo de Rivera — par la police gouvernementale et, le jour où les militaires se seront soulevés, reprenant la tradition ininterrompue des *pronunciamientos* nécessaires (1), les armes distribuées à la populace et aux détenus de droit commun.

\* \* \*

Un triste spectacle, un peu honteux : comment une grande nation — après avoir, par ses guerres contre l'Islam et son action américaine, joué un rôle unique dans l'histoire de la civilisation occidentale — a-t-elle pu tomber aussi bas ? Une lecture décourageante, si elle était venue plus tôt. Mais malgré moi, tandis que je fermais le livre sur le tableau de ces sombres jours, je voyais monter devant mes yeux l'image de Madrid en fête : une immense tribune de bois sombre, timbrée du monogramme VICTOR, se dressait sur la Castellana. Et devant l'homme au béret rouge, devant celui qui a su enchaîner la Fortune à son char, passaient, imperturbables, les croix de buis des *tercios* navarrais, tandis que les drapeaux les plus glorieux ramassaient la poussière. L'honneur de la vieille Espagne, l'Espagne nouvelle l'avait retrouvé.

FRANÇOIS MARET.

(1) Mais, cette fois, ce n'était plus d'un *pronunciamiento* à la mode ancienne qu'il s'agissait, du coup de tête d'un chef militaire suivi de trois douzaines d'officiers imposant son bon pouvoir à un pays atone. Cette fois, la mesure étant comble, toutes les forces vives de la nation appuyaient le « mouvement » — tel est le mot qui rend le mieux ce *pronunciamiento* doublé d'un soulèvement national (sur le vrai caractère du « mouvement », voyez mon ouvrage *les Grands Chantiers au soleil*, pp. 171 et suiv.).

## En quelques lignes...

Contre le « *tædium vitæ* »

C'est le nom d'une maladie épidémique. Cette maladie, c'est l'ennui. Pas mal de nos contemporains souffrent, s'il faut les en croire, d'un incurable ennui de vivre. L'existence ne vaut plus la peine d'être affrontée. Parce que — ils vous le confient comme ils le pensent — parce qu'il ne se passe rien...

Nous exagérons à peine. Dans les salons, autour de la table d'un déjeuner, sur la plate-forme du tramway ou la moleskine du café du coin, trop de sujets du roi Léopold III exhalent, en des termes encore plus pénibles qu'amers, leur détestable romantisme. Comme ils avaient rêvé d'être les spectateurs (aux toutes premières loges) d'une bataille géante à sensationnelle mise en scène, le laconisme des communiqués officiels leur fait mal. Il ne se passe rien : c'est-à-dire, les soldats ne tombent pas, sur le front, par milliers. Il ne se passe rien : c'est-à-dire, les enfants, dans les cités prudemment obscurcies, s'endorment encore, chaque nuit, à l'ombre des mères. Il ne se passe rien : c'est-à-dire, l'Occident, jusqu'à nouvel ordre, n'a pas dit un définitif adieu aux saintes du vitrail, aux prophètes du portail gothique, aux beffrois, aux clochers, à la dentelle du rempart...

Comme si le *tædium vitæ* ne signifiait pas, d'abord, l'effroi devant les ruines. Comme si l'horreur des destructions vaines et des sacrifices au Moloch n'était pas le sentiment naturel à tout cœur bien né.

Ah ! l'animal humain est, parfois, un monstre répugnant : répugnant de bêtise et de bestialité. Je connais de ces bourgeois repus qui, au temps béni de la paix, accusaient la monotonie d'une existence conjugale qu'il n'eût tenu qu'à eux de rendre secourable à ceux qui souffrent. « J'espère vivre assez », n'hésitait pas à proférer la mégère, « pour assister à une nouvelle guerre ». Son triste vœu, Hitler l'a comblé. Mais elle ne s'estime point satisfaite. Elle réclame, chaque matin que Dieu fait luire sur le front de la Sarre, des offensives meurtrières, des chocs d'escadrilles dans le ciel, des noyés, des moignons, des titres sur cinq colonnes, des « nouvelles », quoi !...

Je mesure la portée de mes mots. Et je dis que celui-là, quel qu'il soit, qui se plaint, cet automne 1939, de l'indigence du Journal parlé ou des gazettes, est un abominable gremlin.

En écoutant l'I. N. R. national

Que la censure m'épargne le cri-crac de ses grands ciseaux : je jure qu'il ne sera pas question, dans cet écho, de politique.

Mais, la digestion aidant du poulet dominical, je n'avais pas eu le courage de me lever de mon fauteuil pour, d'une pichenette, modifier la longueur d'ondes. J'ai donc entendu (pour moi seul, j'imagine) l'émission agricole de notre Institut national de radio-diffusion. Je le regrette à peine.

Tout d'abord, parce que j'ai pu constater — *de auditu* — que le speaker chargé des lectures s'amusait comme dix petites folles. Les détails croustillants concernant le « petit élevage » le mettaient en jubilation. Ni plus ni moins qu'un collégien de quatorze ans, qui tourne d'un index moite les pages défendues du Larousse médical, on le surprenait à glousser devant les seuls mots d'« accouplement », de « génésique » ou de « parturition ». S'il lui fallait prononcer « urine » ou bien « fumier », le gloussissement faisait place à l'hilarité qui s'étrangle. Audiblement,

dans le silence feutré du studio, ce lecteur patenté se dilatait la rate.

Mais auparavant... Auparavant, l'I. N. R. avait confié aux ondes françaises le dialogue d'un de ses innombrables « rédacteurs » (tel est leur titre) et d'un Directeur général. Ce « Monsieur le Directeur général » (c'est ainsi qu'il se laissait interpeller) préside aux destinées d'un Office parastatal qui s'occupe de réglementer les beurres et fromages. J'affirme que Marcel Roels, tout impayable qu'il soit dans ses « paysanneries », est incapable de rivaliser avec ce *broebeleer officiel*.

Les cachets de l'I. N. R. sont de 200 francs. 200 francs pour dix minutes : personne n'est volé. Car, dans mon fauteuil, j'ai bien ri. J'ai ri mieux qu'aux pantalonnades de Bach et Laverne, mieux qu'aux meilleures histoires de Marius, mieux qu'au cirque. L'accent était juteux; l'élocution, ébouriffante. Le Directeur général s'avancait en sabots à travers les barbelés des points et virgules. Il disait les « jurys » pour les « crèmes » et les « crèmes » pour les « jurys ». Il prononçait « kharanties » avec une sorte d'h aspirée qui ferait le bonheur, au cours de phonétique, du professeur de « Ne-dites-pas... ». Bref, cet intermède comique et rétribué a savoureusement collaboré à la digestion du poulet dominical.

Les critiques de l'I. N. R. lui reprochent l'or de ses lambris, les bois précieux de ses studios inhabitables, l'inflation de ses prébendiers. Je me borne à émettre ce vœu modeste : que l'on s'assure, par une conversation de cinq minutes, des capacités d'élocution du quidam, fût-il Directeur général, qui s'arroge le droit de se faire payer au micro. Et nous nous épargnerons un ridicule dont, au pays de Beulemans et des « je ne suis pas famille avec », nous nous passerions le mieux du monde.

#### La villa de Cléopâtre

Nous évoquons, la semaine dernière, la découverte, sur les chantiers de la *Via del Mare*, des vestiges de deux temples romains trois fois millénaires. Les archéologues viennent de mettre à jour d'autres témoignages de l'antique splendeur de l'Urbs éternelle.

C'est dans les environs de la basilique de Saint-Paul. Des fresques et des fragments de sculptures avaient été exhumées près des murs d'apparence vétuste. Tout laissait croire que l'on se trouvait en présence d'un « site » important; et les travaux ultérieurs furent menés avec la plus rigoureuse précaution.

Les résultats sont merveilleux. On a pu établir que la pioche des terrassiers fouillait le sol même des Jardins de César. Dans ces lieux autrefois enchanteurs habita Cléopâtre, quand elle fit à son vainqueur qu'elle aurait voulu subjugué (entre les années 46 et 44 avant Jésus-Christ) une mémorable visite.

Les pavements des chambres sont en mosaïque polychrome. Les dessins affectent volontiers des formes géométriques. Ils représentent six nacelles avec rameurs, dans le pur style alexandrin. On croit que le sujet de cette décoration s'inspire des fêtes célébrées à Rome, le 24 juin, en l'honneur de la déesse *Fortuna*. Il suffit de relire Ovide pour savoir que les Romains, ce jour-là, descendaient le cours du Tibre dans des barques abondamment fleuries. Quant aux parois et aux voûtes de ces chambres d'apparat, elles sont ornées de fresques qui pourraient bien avoir été exécutées par des artistes orientaux venus avec la suite de la reine d'Égypte. Il semble qu'une restauration (qui daterait de l'époque d'Adrien) ait quelque peu altéré les couleurs et les contours de la décoration primitive.

Quoi qu'il en soit, les chantiers de l'Exposition créent, presque à tout coup de pic, de nouvelles zones archéologiques. Et ils n'ont qu'à se mordre les doigts, ceux qui prédisaient que le fascisme constructeur défigurerait le visage de la Rome que nous aimons.

#### A propos des coffrets des Templiers

Le procès des Templiers n'est pas encore chose jugée. Périodiquement se lèvent de nouveaux et passionnés défenseurs de Jacques de Molay. Philippe le Bel n'a pas fini d'être traduit à la barre : pour crime de malveillance, corruption et iniquité.

Dans un article très documenté du *Mercur de France*, le Dr J.-H. Probst-Biraben et M. A. Maitrot de la Motte-Capron s'efforcent d'élucider la question, très obscure, des fameux coffrets. Il faut savoir que, lors des débats du procès historique, deux chevaliers — Jean de Cassaubras et Gaucelaud de Montepilato — avaient reconnu avoir adoré une idole qu'on aurait, devant eux, retirée de *quodam cofino, de caxia*. Sans doute, on ne produisit pas, sous les yeux du tribunal, les coffrets litigieux. Mais il était à penser que si, dans l'avenir, on venait à découvrir une boîte quelconque, d'un caractère tant soit peu mystérieux ou libertin, on évoquerait immédiatement, à son sujet, les pratiques dissolues des Chevaliers du Temple.

Deux coffrets ont été effectivement retrouvés : l'un en Bourgogne, l'autre en Toscane. Mais comme ils sont exactement de la même facture, il est permis de supposer qu'ils viennent de la même région, voire du même artiste.

Que représentent-ils dans leurs fines ciselures? On a dit : la série graduée des scènes rituelles par lesquelles se déroulaient les différentes phases de l'initiation des Templiers. Et ces huit scènes — quatre grandes, quatre petites, correspondant aux quatre faces de chacun des coffrets — ont été dénommées : scène de bestialité, adoration du Baphomet, préparation du festin, apothéose du Chevalier, adoration du Veau d'or, purification, incinération, épreuves symboliques de l'initiation.

Nos deux érudits croient pouvoir démontrer qu'il n'en est rien, et qu'on se trouve — tout simplement — en présence de boîtes à thériaque : ce médicament opiacé qui, d'après le Codex, devait contenir 54 substances; les boîtes auraient appartenu à des médecins de l'époque de la Gnose, puis à des médecins arabes anté-islamiques.

Nous ne pouvons suivre, ici, point par point, la démonstration. Qu'il nous suffise d'en souligner les qualités de méthode et l'incontestable vraisemblance. C'est ainsi que la toute première scène (la scène dite de bestialité) serait, traitée sur le mode humoristique, la représentation des procédés de Nicandre de Colophon, ce médecin grec du II<sup>e</sup> siècle avant Jésus-Christ, qui passe pour avoir appelé « thériaques » les remèdes empiriques qui servaient dans les cas de morsures venimeuses. Le principe de cette médication consistait à sacrifier, autant que possible, une bête semblable à celle qui avait blessé le patient et à composer, avec son cœur, son sang et son foie, une espèce de philtre. Pour en revenir à la scène du coffret, on voit le malade, soutenu par deux aides qui le maintiennent assis sur un poêle de briques. Tandis qu'un victimaire emporte dans ses bras une biche dont on vient de consulter les entrailles, deux sacrificateurs arrachent le cœur et le foie d'un ours et recueillent son sang. Au centre, l'aruspice-médecin surveille le patient d'un œil plutôt inquiet. L'intention humoristique se révèle dans le détail d'un accessoire : le médecin s'appuie sur un bâton dont la crosse est une tête de mort. Ni Molière, ni Jules Romains sont venus trop tard!...

Ainsi donc, les Templiers n'auraient rien — mais absolument rien — à voir avec ces coffrets médicaux. Et les aveux de Jean de Cassaubras et de Gaucelaud de Montepilato ont dû être « suggérés » aux présumés coupables. Car, à leur tour, les bourreaux de la Tcheka n'ont pas inauguré la mode des aveux spontanés, des coupes trop libéralement battues.

Libres propos...

## Stratégie morte?...

« La guerre est chose simple. »  
Maréchal Foch.

L'autre jour, « quelque part en Belgique », un officier supérieur, B. E.-M., ancien professeur à l'École Militaire, m'expliquait son « travail ». « C'est fort simple, n'est-ce pas? concluait-il. C'est que, voyez-vous, *la guerre est un art simple*... Depuis lors, au hasard d'une lecture, j'ai retrouvé le mot de Foch placé en exergue. Et c'est bien cette simplicité de la guerre qui ressort lumineusement du livre passionnant que le général Chauvineau publiait à la veille de cette guerre sous le titre : *Une invasion est-elle encore possible?* Lecture du plus haut intérêt, certes, mais réconfortante aussi, et encourageante, pour nous surtout, Belges, en ces heures où, malgré tout, une certaine incertitude ne cesse de planer sur notre avenir immédiat.

De la longue préface que le maréchal Pétain a donnée à l'auteur la *Revue* a reproduit l'essentiel. Quant à la thèse centrale du général Chauvineau, professeur à l'École de Guerre de l'Armée française, elle revient à dire que la Grande Guerre a tué la stratégie militaire. Le front continu, que personne n'avait évidemment prévu, résultat de la rapidité des transports et de la puissance des armes automatiques, ce front a été rendu inviolable par elles. Militairement, sur terre, il ne reste donc qu'un seul moyen de remporter la victoire : *tenir* plus longtemps que l'adversaire. C'est-à-dire tuer plus d'ennemis que l'ennemi ne vous tue d'hommes.

Et que l'on me permette de reproduire ici quelques-uns des passages les plus frappants d'un ouvrage qui abonde en vues originales, en formules heureuses, en considérations lumineuses.

L'obligation qui nous était faite, de 1914 à 1918, de détruire les armées ennemies pour vaincre n'est pas nouvelle. Relisons notre histoire. Nous verrons que, depuis la plus haute antiquité, c'est le moyen normal d'aboutir à la victoire. En 1913, nos règlements disaient avec raison : « *La guerre a pour but la destruction des forces organisées de l'adversaire.* » Tant que ces forces sont debout, il est impossible d'imposer la paix. Mais autrefois les armées ont, au total, de faibles effectifs qu'une seule manœuvre arrive parfois à supprimer d'un seul coup. Rappelons-nous Iéna, Ulm, Sedan et la capitulation de Metz. Tandis qu'en 1915 les effectifs sont énormes (7 millions de Français ont été mobilisés en quatre ans) et la manœuvre est morte. Alors, pour détruire l'adversaire à coups de canon, seul procédé disponible, il va falloir un temps fou. On n'use pas 7 millions de Français en quelques semaines, ni même en quelques mois. La stratégie est devenue d'une simplicité antique : détruire le plus possible d'ennemis avec le minimum de pertes. Ce n'est toutefois pas très facile, car l'adversaire recherche exactement le même résultat. Et alors, quel sera le vainqueur? Evidemment, celui qui pourra le mieux remplacer par d'autres les hommes disparus dans la lutte; et nous retrouvons la loi du nombre comme facteur essentiel de la victoire.

La supériorité numérique, qui dérive de la supériorité de population, reste la cause primordiale des succès militaires. La coalition qui avait le plus d'habitants devint avoir raison de l'autre. Aussi quand les Etats-Unis sont entrés dans la guerre, apportant l'appoint de leur 130 millions d'hommes, la victoire des Alliés, qui était déjà probable, devenait certaine.

\* \* \*

A la suite de la défaillance russe, les Allemands, ramenant leurs divisions de l'Est, firent dans notre front, à raison d'une attaque par mois, cinq poches d'une profondeur inconnue jusqu'alors. Anglais et Français furent atterrés, bien que ce résultat ne comportât guère pour eux que des avantages. Ils ne s'en aperçurent que lorsque Foch, devenu le maître de l'heure, se décida à foncer sur ces poches, qui, en nous permettant de faire de nombreux prisonniers, allaient donner à la destruction des réserves allemandes une rapidité décisive.

Le 15 juillet 1918, au début des contre-attaques françaises, les Allemands avaient encore en réserve 81 divisions, dont 43 fraîches, et leurs compagnies d'infanterie comptaient en moyenne 120 hommes. Le 11 novembre il ne leur restait disponibles que 17 divisions, dont 2 fraîches, et l'effectif de la compagnie était tombé à 50 hommes. Nos ennemis constatèrent alors qu'ils avaient eux-mêmes préparé leur perte par leurs offensives victorieuses. A cette même date, une très grosse attaque française était sur le point de se déclencher en Lorraine. Nos adversaires se rendaient compte qu'ils ne pourraient plus boucher les trouées susceptibles de se produire. D'autre part, leur moral s'effondrait à une cadence accélérée. Continuer la résistance, c'était courir à une catastrophe et éclairer d'un jour cru une défaite militaire. Pour sauver la face et empêcher l'invasion de leur pays, les chefs allemands préférèrent accepter toutes les conditions des Alliés.

\* \* \*

Et voici qui mérite d'être lu et relu, *en ce moment!*

Aujourd'hui cette cause est profondément modifiée par la puissance considérable de la défensive continue, que le parti adverse ne brisera qu'avec des moyens triples. Un groupe de puissances peut donc maintenant relever le gant, même s'il se sent le plus faible. Nous nous enfonçons décidément dans la guerre d'usure d'une façon inéluctable! Les interventions armées surgissant en plein conflit ne sont même plus capables de troubler les belligérants dans leur travail de termites. Nous savons qu'autrefois elles étaient parfois assez redoutables pour inciter à une paix brusquée le parti qu'elles menaçaient. Le front continu vient de leur enlever tout pouvoir. Pour s'en convaincre, il suffit de constater que la Bulgarie et la Turquie, d'une part, l'Italie et la Roumanie, d'autre part, entrèrent dans la Guerre mondiale à des dates différentes sans modifier en rien l'impuissance des armées qu'elles venaient renforcer. Ces interventions, loin d'être une aide, sont parfois même des causes de faiblesse pour le parti qui les accepte aveuglément. Inversement, la Serbie, la Roumanie et le colosse russe virent leurs armées s'effondrer et disparaître sans que le potentiel de guerre de leurs alliés en soit dangereusement atteint. Visiblement, dans cette guerre nouvelle où l'abondance crée l'ankylose, la supériorité numérique n'a plus d'importance qu'au moment où l'usure générale du moral et des effectifs est parvenue à un point voisin de l'effondrement pour l'un des deux camps.

Les appuis extérieurs viennent de perdre beaucoup de leur antique valeur. Lorsque l'Italie s'est rangée en 1915 du côté de l'Angleterre, elle pensait que son geste aurait une influence plus décisive, conformément aux leçons du passé; et elle s'est certainement reproché par la suite de ne pas avoir, comme l'Amérique, attendu, pour intervenir, que l'usure ait fait les neuf dixièmes de la besogne pour briser la corde sur laquelle les deux partis tiraient depuis 1914 avec une constance digne d'un meilleur sort. Ce sentiment naturel, quoique égoïste, peut faire penser que nous ne reverrons plus de coalitions très importantes et que la guerre de 1914-1918 est le « bouquet » du feu d'artifice que les militaires tirent depuis une trentaine de siècles. A quoi bon en effet de coaliser, à quoi bon voler au secours d'une nation, puisque le seul résultat sera d'allonger la guerre, c'est-à-dire de ruiner davantage celui que l'on voulait aider et d'aboutir à la destruction de ceux que l'on voulait protéger?

Les idéologues qui depuis plus de deux ans s'acharnent à « aider » l'Espagne divisée par la guerre civile, doivent aujourd'hui se rendre compte qu'ils ont surtout aidé à la démolir. L'ours aussi avait de bonnes intentions vis-à-vis de l'amateur des jardins. Pour l'honneur de la raison humaine, maintenant que les fronts continus sont venus fermer tout espoir de voir une guerre de coalitions se terminer autrement que par la ruine générale, on doit croire que les diplomates chercheront à limiter les conflits, au lieu de les étendre. La neutralité deviendra la formule préférée des nations sages.

Et le général Chauvineau revient un peu plus loin sur cette même conclusion :

L'Histoire s'est chargée de démontrer surabondamment la faiblesse militaire d'un groupement de puissances, faite d'intérêts divergents et d'amours-propres déplacés. Aussi est-il difficile de croire qu'une guerre de coalitions puisse être mieux conduite dans l'avenir que dans le passé. Les leviers mis aux mains des chefs de guerre pèsent tellement aujourd'hui sur la vie des peuples qu'un tel espoir s'éloigne de plus en plus. *La victoire des Alliés en 1918 ne fut pas moins désastreuse pour les vainqueurs que pour les vaincus. Demain, celle d'une future coalition rappellera plus encore les succès de Pyrrhus.*

*Décidément, la neutralité sera l'attitude préférée des nations sages.*

\* \* \*

Lecture encourageante, disais-je plus haut. Voici qui renforcera la conviction des Belges persuadés que leur énorme effort militaire reste la meilleure garantie de notre neutralité.

La conclusion s'impose : une décision militaire rapide sur terre n'est possible que par une attaque très puissante et très hâtive, deux conditions d'ailleurs contradictoires. Si l'assaillant laisse dix jours de délai à ceux qui, en face, fabriquent du béton à toute vitesse, il ne pourra plus passer. Il ne reste guère aux militaires qu'une alternative : rester en paix ou brusquer l'attaque.

Définitivement à l'abri d'une attaque brusquée, « la seule qui offre quelques chance de succès », la Belgique peut avoir confiance. D'immenses destructions ont été disposées avec le plus grand soin, destructions dont le général Chauvineau affirme que leur « préparation en temps de paix serait une telle menace pour l'attaque brusquée qu'elle maintiendrait la neutralité belge mieux que les traités les plus solennels » ! Honneur donc et reconnaissance à ceux qui conçurent et qui réalisèrent ces « destructions » ! Et derrière elles, un front continu dont l'attaque exigerait des forces formidables. Belges, dormons tranquilles. Et ne nous laissons pas émouvoir par les propagandes, d'où qu'elles viennent !

\* \* \*

Les derniers chapitres du livre sont particulièrement captivants. Ils traitent de la diplomatie et des erreurs d'après-guerre.

Voici d'abord une remarque donnant raison à ceux qui pensent que l'Allemagne a bien cru que son coup de force en Pologne ne l'entraînerait pas dans une vraie guerre.

« *Jamais un pays ne consentira à jouer le rôle déprécié d'agresseur sans l'espoir d'une solution rapide, car une guerre de trois ans, c'est la ruine certaine pour tout le monde.* »

Et que l'on veuille bien, maintenant, me permettre une citation un peu longue, mais qui me paraît dissiper, et avec pertinence, pas mal de nuées accumulées autour de cette « sécurité collective » de sinistre mémoire.

Jusqu'en 1935 (1), la Société des Nations, désirant la disparition des grandes armées nationales jugées dangereuses pour la paix, assurait qu'elle était capable, par ses seuls moyens, d'empêcher la guerre de naître, et, par là, elle justifiait le désarmement. Malheureusement, cette prétention ne résiste pas à l'examen. Aux forces menaçant de troubler la paix, quelles forces l'organisme de Genève pourrait-il opposer ? Nous n'en voyons que trois sortes : les forces armées, les forces économiques et financières, les forces morales.

Les premières ne sont pas, comme on le croit trop souvent dans les milieux diplomatiques où l'on ignore le côté moral des choses de la guerre, des forces aveugles, constantes et sûres que l'on peut orienter vers n'importe quel but. Le combattant n'est plus un mercenaire, mais un citoyen, et, à une époque où les dangers guerriers sont devenus si grands pour la vie humaine, il n'acceptera de les affronter que s'il a la conviction de défendre des choses sans lesquelles sa vie ne vaudrait plus la pleine d'être vécue. Voilà une constatation nouvelle et grave. Sur un champ de bataille où la dissémination est devenue la règle, où le soldat échappe à l'action de ses officiers, la débandade devient plus menaçante que jamais et nous y courons tout droit si le soldat-citoyen estime que la cause du conflit ne vaut pas le sacrifice de sa vie.

Les gouvernements pouvaient autrefois, à l'époque des armées de métier, des armes peu meurtrières et du combat à rangs serrés où les défaillances individuelles étaient difficiles, chercher noise à leurs voisins pour des motifs d'importance secondaire. Ils ne le peuvent plus aujourd'hui, sauf peut-être en face de nations faiblement armées, parce que leur pays ne les suivrait pas. Ils peuvent moins encore intervenir militairement au nom des intérêts d'autrui. En face des armes modernes le donquichottisme est devenu trop dangereux ! Il est même imprudent de promettre par traité l'intervention d'une armée, car il se pourrait qu'au moment de s'exécuter la nation désavoue ses dirigeants ou marche comme un chien qu'on fouette, ce qui lui vaudrait de recevoir une « pile » formidable. Si les diplomates se plaignent, en 1936, du peu de respect qu'ont les peuples pour leurs engagements, cela tient à ce que ces mêmes diplomates acceptent des obligations qui ne cadrent plus avec les possibilités militaires.

Ces possibilités sont, depuis 1918, universellement méconues. Elles l'ont été particulièrement par ceux qui ont préconisé la constitution d'une force internationale destinée à faire respecter les décisions de la Société des Nations, alors que les sentiments nationaux sont maintenant seuls assez forts pour permettre aux citoyens d'affronter les dangers de la guerre moderne. En face d'un grand pays mû par ces sentiments-là, des forces internationales se feraient battre à plate couture. L'organisme de Genève ne pourrait d'ailleurs songer à utiliser des soldats de métier, car d'une part ces soldats, qui coûtent très cher, seraient nécessairement fort peu nombreux et ne pourraient lutter contre une nation armée, d'autre part ils sont maintenant, au point de vue de la solidité morale, très inférieurs aux citoyens mobilisés que des mystiques et des intérêts patriotiques, c'est-à-dire égoïstes, galvanisent bien plus aisément. Les masses ne se battraient plus pour les intérêts des autres, parce que la puissance du feu vient de donner des limites à l'altruisme.

D'ailleurs, comment une armée composée de contingents venant de dix à quinze nations différentes serait-elle commandée et ravitaillée ? A quelle nation appartiendrait le général en chef, et par quelles sanctions pourrait-il appuyer son autorité ? Comment et où cette armée se concentrerait-elle ? Quel pays accepterait sur son sol une concentration qui attirerait l'attaque ennemie et par conséquent l'invasion de son territoire ? Au bout de combien de temps les contingents venus des deux extrémités de l'Europe se trouveraient-ils réunis, condition nécessaire avant d'accepter une bataille ? Les décisions de la Société des Nations ne brillent pas par la promptitude, ces forces ne seraient-elles

(1) Après 1935 des avatars sans nombre ont enlevé à la S. d. N. toute autorité.

# La Maison DUPAIX TAILLEUR

est transférée

Rue de la Tribune, 7  
(Près du Sénat)  
**BRUXELLES**

## Comment utiliser vos longues soirées d'hiver?

*Choisissez ce que vous voulez apprendre :*

1. — Une langue étrangère par la Méthode LINGUAPHONE qui a révolutionné le monde.
2. — Le Dessin l'Ecole A. B. C., la plus importante école de dessin par correspondance, compte des milliers et des milliers d'élèves enthousiastes
3. — L'art de bien écrire Le Cours A. B. C. de Rédaction par correspondance, le seul qui existe!

### 1. - Une langue étrangère.

par la Méthode Linguaphone.

D'ici 3 **MOIS** vous parlerez anglais, allemand, suédois, portugais, etc.

Vous avez toujours eu envie d'apprendre une autre langue. C'est le moment de vous y mettre. Pour cela un seul moyen pratique, rapide, économique et certain : la méthode **LINGUAPHONE**.

**FAITES UN ESSAI GRATUIT DE 8 JOURS CHEZ VOUS.**

Sans aucun engagement.

### 2. - Le Dessin.

Vous apportera des ressources multiples.

En quelques mois, vous saurez non seulement dessiner mais encore vous serez en mesure de vous spécialiser dans une branche lucrative : illustration, publicité, mode, affiche, décoration, etc.

Et **POUR VOS ENFANTS** de 8 à 14 ans, un enfant apprend tout en jouant.

Il existe un cours de dessin conçu spécialement pour eux.

### 3. - L'art de bien écrire.

Le cours de Rédaction par correspondance. « Savoir rédiger, c'est l'A. B. C. de tous les métiers », écrit M. Louis Gillet et l'éminent académicien ajoute : « Savoir rédiger est une qualité indispensable aussi bien en affaires que dans l'administration ou dans toutes les circonstances de la vie. »

**Renseignez-vous aujourd'hui même - Remplissez le coupon qui vous intéresse et vous recevrez gratuitement la brochure contenant tous les renseignements**

**INSTITUT LINGUAPHONE (Cl. L. 44),**  
18, rue du Méridien, Bruxelles.

*Veillez me faire parvenir la documentation sur le Linguaphone.*

Nom .....  
Langue choisie.....  
Adresse .....

**ECOLE A. B. C. (Sect. Dessin),** 18, rue du Méridien, Bruxelles.

*Veillez me faire parvenir :*

I. Album cours dessin Album cours spécial adultes. enfants.

Nom .....  
Profession..... Age.....  
Adresse .....

**ECOLE A. B. C. (Section Rédaction),**  
18, rue du Méridien, Bruxelles.

*Veillez me faire parvenir la brochure « L'Art d'Ecrire ».*

Nom .....  
Profession.....  
Adresse .....

AVEC TOUT ACHAT D'UN TISSU TOOTAL

*exiger désormais  
ce bon de garantie*



... QUI CONSTITUE POUR VOUS UNE  
*protection totale!*

*Les tissus*

Non ! la garantie Tootal n'est pas un vain mot ni une vaine promesse. La qualité de nos tissus est telle que depuis toujours nous les vendons sous une garantie *formelle*. Afin de vous assurer une protection encore plus efficace, nous avons créé à votre intention, un «bon de garantie Tootal» imprimé en bleu, que le détaillant est tenu de vous remettre avec tout achat de tissu Tootal. Il est de votre intérêt d'exiger partout ce bon de garantie auquel vous avez droit.

**TOOTAL** MARQUE DÉPOSÉE

SONT FORMELLEMENT

*garantis!*

TOBRALCO ◊ TARANTULLE ◊ TISSUS ANTICHIFFONNABLES TOOTAL :  
LYSTAV - TOOTAMA - ROBIA ET TOILE DE LIN TOOTAL ◊ AUTRES  
PRODUITS TOOTAL : TISSUS D'AMEUBLEMENT, CHEMISES ET CRAVATES  
TOOTAL ◊ ROBES ET BLOUSES-CHESRO ◊ MOUCHOIRS PYRAMID

TOOTAL — 18, Avenue de la Toison d'Or, Bruxelles

pas battues séparément dès le début? Quelles seraient en cas d'échec leurs lignes de retraite, et ne faudrait-il pas craindre que cette armée sans cohésion ne se disloque au premier revers? Comment serait-il possible enfin de coordonner l'action de troupes si différentes au point de vue de la doctrine tactique et du matériel technique? Les ordres du chef commun, exécutables pour les unes, seraient inexécutables ou incompréhensibles pour les autres.

Toutes ces questions montrent suffisamment, sans qu'il soit utile d'y répondre, que l'idée d'une armée internationale est d'une naïveté déconcertante, même en admettant que ses troupes consentent à se battre. En fait, l'organisme de Genève serait, dans le domaine militaire, incapable d'organiser autre chose que la débandade.

On pourrait objecter qu'au lieu d'actionner elle-même une armée internationale, la Société des Nations aurait la ressource d'utiliser les armées nationales de ses divers membres, à condition qu'ils s'obligent, par un *Pacte*, à intervenir militairement contre toute nation rebelle aux injonctions pacifiques de Genève. Mais ce *Pacte* n'est qu'une promesse d'intervention, et les nations honnêtes ne la signent pas, à cause de la nouvelle et grande raison militaire qui la rend de plus en plus difficile à tenir, au tur et à mesure que se perfectionnent les moyens de détruire ses semblables.

La Société des Nations aurait rencontré moins de difficultés à l'époque où Jean-Jacques Rousseau l'offrait sans succès aux hommes de son siècle. Au reste, il est tellement indiqué, pour un pays qui médite une agression, de s'assurer par avance l'appui secret de certaines nations amies que l'organisme de Genève se heurterait trois fois sur quatre à la volonté d'un groupe de puissances. Le *Pacte* ne serait plus alors que l'organisation systématique de conflits armés entre coalitions, les plus dangereux, les plus épuisants de tous.

Les forces économiques et financières constituent un moyen d'action donnant lieu à ce qu'on appelle à Genève les « sanctions ». Leur échec retentissant vient de prouver leur inefficacité et même leur danger. Tout a été dit sur ce sujet. Notons seulement que le résultat de ces sanctions est par trop inégal suivant la manière dont la nature a doté les diverses puissances. C'est ainsi qu'il serait ridicule de « sanctionner » les Etats-Unis ou la Russie, car, ces deux pays possédant en abondance des matières premières très utiles aux autres puissances, celles-ci se priveraient de moyens d'existence et seraient seules sanctionnées, tandis que la nation en rupture de *Pacte* qu'il s'agissait de gêner dans son entreprise guerrière verrait au contraire augmenter ses moyens de lutte. Dans ces conditions, l'organisation de sanctions économiques, c'est l'organisation de l'injustice internationale.

La troisième force que l'on manie à Genève est la force morale. Bien que son efficacité ne soit pas décisive, elle n'en est pas moins grande et l'on est en droit de penser, jusqu'à plus ample informé, qu'une Société des Nations renonçant aux violences matérielles et dissipant par là des méfiances qui lui aliènent de précieux concours pourrait rendre quelque service à l'humanité.

Pour le moment, il nous suffit de conclure que la grande ombre du front continu constitue le véritable gendarme international. Il serait bon que l'on reconnaisse enfin que le désarmement n'est que le retour aux conditions les plus favorables à l'éclosion de guerres fréquentes, conditions fort aggravées par les possibilités de l'industrie moderne, lesquelles, en autorisant une rapide construction des moyens de guerre et par suite un bon camouflage des intentions agressives, augmenteraient considérablement l'insécurité au bénéfice des nations perfides. Et c'est encore une fois l'honnêteté qui serait bafouée!

Et l'auteur, se basant sur « les vertus pacifiques des grandes armées nationales comparées à celles des armées de métier peu nombreuses », en déduit des principes dont ce premier :

*Une nation capable d'organiser le barrage continu de sa frontière peut lutter isolément pendant longtemps contre une coalition.*

Le général Chauvineau croyait pouvoir en augurer un recul de la guerre, car : « la fortification de campagne vient de contribuer puissamment à ruiner à moitié le monde entier. La prochaine fois, elle le ruinerait complètement! »

Nous en sommes, hélas! à cette « prochaine fois »! Aussi, menée jusqu'au bout, la présente guerre ne pourrait finir que dans une catastrophe générale. Notre Roi n'a pas craint de le crier au monde, faisant montre d'un bien beau courage.

Autre principe particulièrement important pour nous, Belges :

*Un pays n'entrera plus de son plein gré dans une coalition, si, de tous les coalisés, il s'estime le plus faible ou le plus vulnérable par sa situation géographique, parce qu'il serait alors désigné comme la première victime d'une concentration des moyens offensifs, terrestres, maritimes, aériens de la coalition adverse.*

Et voici le commentaire de l'auteur.

Nous avons montré que les fronts continus venaient de renverser complètement la vieille règle stratégique prescrivant d'orienter tous les moyens offensifs disponibles sur les forces principales ennemies et qu'en conséquence une coalition s'attaquerait dorénavant aux nations les plus faibles de la coalition adverse. En 1917 la Roumanie a été la première victime de cette nouvelle règle.

Aussi est-il certain que les pays faibles, soit par manque d'hommes, soit par manque de puissance économique, soit par suite d'une situation géographique défavorable, éviteront de s'allier dans l'avenir à des pays forts ou favorisés par la nature, sûrs qu'ils seront de servir de tête de Turc en cas de guerre.

C'est ainsi que, tout récemment, nous avons vu la Belgique revenir à l'idée de neutralité, bien qu'elle sache par expérience qu'il ne suffit pas de vouloir être neutre pour le pouvoir.

Un peu plus loin, le général Chauvineau dit encore que le principe énoncé « explique parfaitement un désir de neutralité de la Belgique qui, s'il est respecté par l'Allemagne, serait une force considérable pour la France en diminuant la longueur de notre front continu de 250 kilomètres, chiffre supérieur aux possibilités de barrage de l'armée belge ». Voilà qui devrait rassurer les plus francophiles d'entre nos compatriotes!

\* \* \*

Quant à ces propos, faits surtout de citations qui n'auront pas manqué, je veux le croire, d'intéresser vivement mes lecteurs, je veux les terminer sur une note optimiste. Si le général Chauvineau a raison, — et sa démonstration est éblouissante, — les chances d'une médiation quelconque *avant* la consommation de la ruine générale de notre vieil Occident ne s'en trouvent-elles pas accrues? Sans compter que, parmi les problèmes dont ne parle pas l'auteur, il y a l'angoissante question de la propagande soviétique, d'une propagande proprement infernale qu'une guerre longue ne manquerait pas de favoriser partout...

TESTIS.

---

## CATHOLIQUES BELGES

abonnez-vous à

La revue catholique  
des idées et des faits

## Sur un naufrage

Près de cent noyés, plus de cent blessés, parmi lesquels quantité de femmes et d'enfants!

Se représente-t-on ce qu'a dû être le naufrage du *Simon Bolivar*, éventré par une explosion au large des côtes anglaises et coulant en quelques minutes, tandis qu'équipage et que passagers tentent de s'accrocher précipitamment aux canots? La houle, le vent glacial, l'obscurité qui tombe. Et, au sein de cette immense conjonction d'infortunes, quatre cents êtres humains se débattant, entre lesquels d'innombrables liens sentimentaux et familiaux se mettent soudain à se tendre, à vibrer douloureusement comme des entrailles de suppliciés. Epoux et épouses, parents et enfants, frères et sœurs : que d'angoisses, que de sollicitudes désespérées!

Avez-vous lu l'histoire de cet homme qui n'eut d'autre ressource que de se jeter à l'eau avec sa petite fille, et qui parvint à la sauver avec lui, grâce au coffre, flottant à la dérive, sur lequel il avait pu hisser la pauvrete? Au moment où on les repêcha tous deux, cet homme nageait depuis deux heures, dans la tempête et dans la nuit, en poussant devant lui la fragile épave!... Cet exemple frappe l'imagination, parce qu'il évoque d'une manière saisissante tant d'autres drames obscurs, aussi terribles, et dont beaucoup n'ont pas eu, hélas! un aussi heureux épilogue.

Une somme considérable d'épouvantes individuelles et de souffrances particulières : voilà ce que représente, pour toute personne douée de réflexion, le seul désastre du navire hollandais. Multipliez ce bilan par cent et par mille, et vous aurez une idée faible de ce que pourrait entraîner, dans l'ordre de la cruauté, de l'absurdité et de l'injustice, la guerre maritime, si elle venait à se développer. A cette pensée, on ne peut s'empêcher de méditer sur l'extraordinaire imprudence de ceux qui ont déchaîné les puissances de folie et de destruction que la science moderne, galvanisée par l'esprit le plus effréné dont une société humaine se soit peut-être jamais inspiré, a mis à la disposition des belligérants.

Le calme relatif des opérations militaires est bien trompeur. La bagarre n'est pas commencée. Que se passera-t-il lorsqu'elle commencera réellement? Qui le sait? Qui peut dire à quelles effroyables extrémités les conditions nouvelles, créées par ce qu'on a si justement appelé les « guerres d'enfer », porteront un jour ou l'autre les adversaires actuellement aux prises? Nul ne peut mesurer à l'avance quelle étendue pourraient prendre les ravages auxquels ils ne tarderont pas à se résoudre. De violence en violence et de représailles en représailles, sait-on quelles furies se lèveront sans doute — si l'affaire se poursuit et se corse — dans certaines sensibilités affolées? De l'attentat local et occasionnel à l'entreprise systématique d'anéantissement; des cent cadavres aux cadavres par centaines de milliers ou par millions, la pente est rapide, la progression facile et constante. Rien que sur mer, on peut s'attendre, dans le cas le plus défavorable, à une multiplication rapide et sauvage des « incidents » genre *Simon Bolivar*.

N'en doutez pas : l'anecdote de l'homme qui nage deux heures derrière le coffre ou ballote sa petite fille se répétera bientôt dans le monde à des myriades d'exemplaires. Et davantage encore les autres anecdotes, qui finissent moins bien; davantage encore les mésaventures personnelles dont l'aboutissement est un corps qui coule à pic, une poitrine qui se déchire, des membres arrachés, des chairs broyées ou grillées ou mordues. Bombes d'avions s'effondrant dans l'espace, torpilles à la marche débonnaire et

au fantastique épanouissement, mines assoupies entre deux eaux comme des monstres au réveil formidable, vapeurs de poison, feux d'artillerie sous lesquels les villes se mettent à fondre comme des sorbets : tout cela s'appête; et il n'y a pas de force au monde qui puisse empêcher, à un moment donné, la ruée de tout cela. Que la haine, que la colère, que l'envie grandissent encore un peu dans le cœur des peuples dressés les uns contre les autres : alors il ne faudra pas longtemps attendre la cataracte d'ivresse meurtrière, le Niagara de bestialité qui dressera tout à coup sur l'horizon européen ses rouges perspectives.

A présent, les hommes d'armes raisonnent encore, calculent, se retiennent, pèsent des risques. Demain — si le temple de Janus reste ouvert — cette dernière hésitation du destin cessera de suspendre l'une des plus irrésistibles fatalités qui se manifestent à travers l'histoire de notre race, à savoir le vertige de la lutte, le besoin d'aller à tout prix et coûte que coûte jusqu'au bout de la passion, jusqu'au bout de l'action, fussent-elles aussi sanglantes que l'épée d'Hamlet ou la main de lady Macbeth.

A mesure que les siècles se suivent et que la « civilisation » se fait plus vaine, il semble en outre que les conséquences de cette frénésie militaire se reportent de plus en plus des combattants aux non-combattants. En 1914-18 il est mort en Belgique, du fait de l'invasion et de l'occupation, plus de civils que de soldats. Cette fois, ce sera pire encore. Pendant que les armées se surveilleront, presque invulnérables à l'abri de leurs lignes fortifiées, l'Apocalypse qui hante notre esprit ne concernera plus — peut-on dire — que les « pékins », naguère affligés d'une humiliante immunité. La guerre de tout à l'heure se nommera, comme celle d'Hérode, le Massacre des Innocents. Et quand on y pensera plus tard, ce ne sera pas pour évoquer — comme les auteurs de monuments aux morts — un fantassin qui lâche son fusil et tombe à la renverse au plus fort d'une attaque, mais une jeune fille que l'asphyxie écrase au fond d'une cave, mais un vieillard qui voit tomber sur lui sa maison, mais une mère dont une vague engloutit le nouveau-né, dans l'entrepont d'un paquebot rompu par la dynamite. Mais, enfin, cet homme qui nage deux heures en poussant le coffre où sa petite fille est recroquevillée; cet homme qui, tout de même, à force de volonté et de persévérance, la sauve et se sauve.

Symbole de ce que peut malgré tout l'espèce humaine, contre le sort — au besoin contre elle-même, contre ses propres aberrations — dès lors qu'elle chasse de son imagination les brumes vertigineuses du suicide et tend, et tend encore, vers une œuvre de vie, les prodigieuses ressources d'une âme excitée par le plus fécond des désespoirs.

ROBERT POULET.

---

## La revue catholique des idées et des faits

la revue belge d'intérêt général la plus vivante,  
la plus actuelle, la plus répandue.

Elle renseigne sur tous les problèmes religieux,  
politiques, sociaux, littéraires, artistiques  
et scientifiques

## Une nouvelle leçon des Saints

Cette guerre me démoralise tellement qu'il me faut réagir de toutes mes forces pour échapper à ce désespoir au ralenti où s'effritent, minute par minute, les journées de vaine attente et de mouvement sur place. Il n'est encore que d'aller consulter les Saints, ces professeurs de foi, de courage, de patience, d'optimisme.

Aussi bien, le livre de MM. J. Jacques et R. Kervyn de Marcketen Driessche vient-il à son heure. *L'Humour chez les Saints* (1). Se moque-t-on de nous? Eh non! On nous enseigne la sagesse. L'entre-deux-guerres que nous venons de vivre, ma foi, assez intensément, a été, malgré ses travaux et ses fêtes innombrables, une période affreusement morne. Elle a tué sur les lèvres des hommes, des femmes et même des enfants ce joli acte de foi dans la vie : la chanson. La dernière chanson est morte à l'armistice de 1919. Car on chantait encore durant l'avant-dernière guerre : des chansons gaies et des tristes, des tendres et des martiales. Je m'en rappelle plusieurs, qui me rendent le bel âge que j'avais quand je flânais, de kaki vêtu, les mains en poche et l'âme en liberté. C'était peut-être le bon temps. On connaissait, dans la tranchée, la blague et l'humour.

Et puis, la paix revenue, plus rien, que des fronts barrés de soucis, des bouches closes. La radio suppléait tant bien que mal à cette capitulation du cœur. Mais la plupart lui demandaient une musique bête, bête, et — malgré sa fausse gaieté trépidante — écœurante à mourir. Décidément, « nous nous en souviendrons, de cette planète », comme disait l'autre. Il n'y fait point gai. Nous n'y pouvons pas grand-chose, bien sûr. Mais pourquoi finir par tout gêner, au lieu que nous tentions de sauver au moins le sourire, cette fleur qui pousse jusque sur les roches les plus arides de la vie, quand on le veut bien? Tant qu'on sait sourire, l'abdication n'est pas totale, et tout n'est pas perdu.

Apprenons, au livre de MM. Jacques et Kervyn, à regarder la vie comme l'ont fait les saints, et à sauver, en même temps que notre âme, notre sérénité menacée et notre joie compromise.

L'humour chez les saints. Le sujet est neuf; et je m'en étonne. Evidemment, on entend ici par « humour » toute expression, par la parole ou par l'action, de la gaieté, de l'esprit, de l'optimisme à quelque degré que ce soit, et non seulement l'humour proprement dit. Quoi de plus naturel au saint qu'une vue sereine sur les choses, et donc aussi la perception aisée du contraste existant entre ce qui est ici-bas et ce qui devrait être, entre l'idéal et le réel; contraste qui, là où Dieu n'est pas offensé ni l'homme gravement diminué, prête irrésistiblement à rire? La disproportion, quand elle ne va pas au monstrueux, est souvent comique. Placé assez haut pour juger lucidement, le saint doit s'amuser sans méchanceté de nos illogismes, de nos vanités, de nos enfantillages. Sans doute, il a son tempérament et sa tournure d'esprit personnels. Il peut être davantage tourné vers le tragique des disproportions capitales, et enclin aux larmes plutôt qu'au rire. Mais un saint est, malgré certaines apparences contraires, une âme harmonieuse et équilibrée : sa gravité s'éclaire aisément d'un sourire indulgent. Sa rigueur se tourne vers lui-même, son

indulgence vers autrui. Les plus grands pénitents étonnent parfois (pourquoi étonnent-ils?) par des saillies de gaieté ou de douce ironie. Le curé d'Ars en est un exemple assez proche. Et saint François d'Assise, qui n'a jamais fini de nous déconcerter?

Au mot « ascèse » s'est collée je ne sais quelle suie rébarbative. Un ascète n'est pas un condamné! Il est le plus libre des hommes, puisque l'ascèse n'est qu'un méthodique effort de libération plénière par le plénier dépouillement. Toutes nos tristesses proviennent d'une attache. Le saint, lui, se dévêt peu à peu des derniers oripeaux de la triple concupiscence; nu enfin, il peut lutter sans gêne, nager sans lourdeur. Comme il rejette tout masque, il décèle aisément aussi les camouflages. On ne lui en fait pas accroire.

Son esprit, dégagé des chaînes charnelles, est souple et agile. Sans jamais chercher l'effet, il arrive à des saints de trouver des expressions d'une vivacité, d'une saveur irrésistibles. On pourrait composer une collection d'*anas* fort divertissante en dépouillant les histoires et chroniques où sont consignés les actes et paroles des hommes de Dieu, depuis les Pères du désert jusqu'aux saints modernes. Les auteurs de *L'Humour chez les Saints* consacrent même des pages suggestives, dans ce sens, à la Bible, et singulièrement à l'Évangile. Il n'est pas écrit que Notre-Seigneur ait ri; mais peut-on en conclure qu'Il se soit refusé, Lui, l'Homme parfait, cette caractéristique essentiellement humaine? Avait-Il l'air si austère, Lui qui n'imposait pas de carême à ses apôtres, « amis de l'époux », tant qu'ils « étaient avec l'époux », et dont l'amabilité attirait les petits enfants et leurs jeunes mères? Le jansénisme a fait beaucoup de tort à notre piété. N'édulcorons pas l'Évangile, certes, non; mais ne le faussons pas davantage en y nouant des crêpes mortuaires. Vive Dieu! Les saints tristes sont souvent de tristes saints.

Des peintres m'ont conseillé de regarder les choses à l'envers pour les voir mieux. On peut tourner sens dessus dessous un tableau, non un paysage. Alors, c'est à nous de nous mettre sur la tête, ou de regarder en arrière, la tête baissée entre nos jambes écartées. C'est curieux, comme tout, alors, paraît neuf et inédit. *Assueta vilescunt*. Renversées, les choses les plus familières nous révèlent des lignes et des aspects que l'accoutumance nous avait empêché de remarquer. On saisit de nouveaux contrastes, des singularités, des dissonances, des disproportions. S'ils sont violents, ils nous font souffrir; bénins, ils nous amusent. Or, les saints ont la réputation de marcher sur la tête. Je voudrais savoir comment saint Pierre, crucifié la tête en bas, voyait le monde. S'il eût parlé alors, on eût crié sans doute au paradoxe. Peut-être eût-on dit : « C'est un humoriste! »

Le paradoxe est à la base de l'humour proprement dit. Il n'est que la vérité sous une forme insolite, non moins exacte pour autant. Je concède — et nos auteurs ne l'ont pas assez souligné — que l'humour véritable naît du pessimisme, parfois du plus cynique pessimisme, de celui qui, constatant que les choses sont « de travers », renonce même à les remettre à l'endroit, et à l'espoir de les y remettre, puisqu'il en rit. Aussi bien cet humour-là, amer et désabusé sous son masque frivole (et dont le rire, à y bien regarder, ressemble singulièrement à une grimace), ne se rencontre-t-il point chez les saints. L'indulgence, qui n'approuve pas ce qui est mal, mais explique et pardonne, est essentiellement évangélique. Il y a d'ailleurs tant de nuances dans l'humour et la gaieté!

Les saints plaisantent sans blesser la charité, sans offenser la miséricorde. Ils nous donnent une belle leçon de pondération et de sérénité.

Servez Dieu dans la joie! nous crie l'exemple des saints. Dieu aime celui qui donne d'un cœur joyeux, *hilarem datorem*. Et la jubilation est le thème dominant de notre sainte liturgie.

(1) *L'Humour chez les Saints*, par J. JACQUES et R. KERVYN DE MARCKE-TEN DRIESSCHE. Un vol. in-16 de 192 pages. Collection : *la Vie intérieure pour notre temps*. Bloud et Gay, éditeurs, Paris, 1939.

C'est dire que l'*Humour chez les Saints* se recommande avant tout par son actualité. Il se recommande aussi, j'ai hâte de l'ajouter, par son style simple et alerte, son trésor d'anecdotes, non moins que par sa doctrine sûre, et par le goût et la prudence que réclamait le sujet.

Puisse-t-il nous apprendre à monter au ciel avec une confiante familiarité, à en redescendre vers les hommes avec l'indulgence clairvoyante et souriante des saints, qui, se connaissant et ne s'épargnant point eux-mêmes, peuvent bien relever les ridicules des autres, et qui, assez perspicaces pour ne leur en rien celer, sont assez humbles pour ne les point confondre.

CAMILLE MELLOU.

## « Une question d'éclairage »

Le P. Muller m'a envoyé une réponse que je publie très volontiers. D'autant plus volontiers que je suis naturellement d'accord avec lui — quoi qu'il en pense — et sur la doctrine du Code de morale internationale en général, et sur celle des diverses citations — de toutes — qu'il aligne, en particulier. C'est ainsi que j'avais compris tout à fait comme lui la phrase citée du Cardinal de Malines à Sainte-Gudule et qui, de toute évidence, loin d'exclure LA morale internationale l'impliquait comme nécessaire au « bien de la communauté internationale ». Non, notre différend n'est pas d'ordre doctrinal et tout ce que le P. Muller m'oppose comme textes tombe à faux malgré le jeu facile d'apparentes contradictions verbales. La démonstration, aisée à faire, ne serait guère utile en ce moment. Ce qui importe, c'est le différend lui-même qui réside, et uniquement, dans des façons divergentes, sinon contradictoires, de voir la même réalité concrète.

Pas plus individualiste que le P. Muller, — c'est probablement dans cette Revue qu'ont été publiés, depuis la Grande Guerre, les articles les plus antilibéraux et les plus « anticapitalistes »... — aussi strictement orthodoxe que lui, je me permets de le croire; pour le moins aussi préoccupé de voir le monde se rapprocher de l'idéal qui est le mien comme il est le sien, nous différons sur les possibilités concrètes et sur les moyens efficaces.

Depuis vingt ans que je m'applique à suivre, avec la plus complète liberté d'esprit et sans préjugés d'aucune sorte, les efforts de trop de coreligionnaires, — dont les intentions ni le zèle ne sont évidemment pas en cause — une conviction n'a cessé de s'ancrer chaque jour davantage en moi. C'est que certain idéalisme religieux, bien plus sentimental que rationnel, d'ailleurs, ignorant ou négligeant les leçons de l'histoire, c'est-à-dire la connaissance du comportement habituel des hommes vivant en société, et faisant fi, avec une belle désinvolture, des génératrices nationales dont sont chargés les problèmes actuels — c'est que, dis-je, pareil « idéalisme » est terriblement dangereux quand il se mêle de bâtir une Cité nouvelle...

Hier encore, cet idéalisme nous parlait, à Madrid, de « gouvernement légal » et de menées « fachistes ». Tout juste avant cela, à Addis Ababa, il prétendait nous faire admettre, et avec « sanctions » à la clef, que, juridiquement et donc réellement, tous les Etats sont égaux. A Weimar, il avait essayé de nous convaincre qu'il fallait faire rentrer, sans retard et sans conditions, l'Allemagne dite démocratique, et malgré ses manquements aux Traités, dans la vie normale de l'Europe. A Genève, il professait que le monde civilisé avait enfin trouvé la formule de collaboration fraternelle cherchée en vain depuis tant de siècles. Entre-temps il prêchait

l'antimilitarisme et le désarmement comme moyen d'établir la sécurité, cette sécurité collective qu'il célébrait sur un mode lyrique digne assurément d'une meilleure cause. Tout cela pour aboutir à la guerre actuelle, résultat, avant tout, de cet évangile wilsonien — idéalisme juridico-moral — auquel applaudirent si étourdiment tant d'esprits généreux.

Et voilà que les mêmes et incorrigibles idéalistes religieux, devant cette guerre engendrée par la longue série d'erreurs pratiques qu'ils partagèrent et qu'ils s'appliquèrent même à justifier en théorie, voilà que soudain ces pacifistes, car ils le furent, voudraient prêcher la guerre générale! Une espèce de croisade pour le Droit et pour la Morale! Au point qu'il a fallu, chez nous, les calmer non sans éclat. Honteux d'être neutres, vaguement conscients d'on ne sait trop quelle complicité dans d'imprécis manquements à UNE morale internationale fort nuageuse, nos idéalistes sont indiciblement malheureux. Et ils colportaient partout leur malheur. Même le P. Muller a dû intervenir pour leur donner tort! Mais, d'une manière que je ne suis pas le seul à n'avoir pas approuvée pleinement. Il reste qu'il leur donnait tort. Puissent les solennelles déclarations du Roi et du Primat de Belgique avoir mieux dissipé de bien dangereuses rêveries et de regrettables équivoques!

Or, toutes ces erreurs, y compris celle qui prétendait déplorer et même nous reprocher notre neutralité, se sont commises au nom d'UNE morale internationale — qui n'est heureusement pas LA morale internationale — bien sujette à caution, puisqu'elle a fait se tromper avec une telle constance ceux qui l'invoquaient. On n'a donc que trop raison de la suspecter, CETTE morale internationale!... Ce n'est évidemment qu'à elle que j'en avais et que j'en ai. De l'autre, la vraie, celle du CODE et celle des textes cités par le P. Muller — mais non pas celle qui animait son plaidoyer, lui donnant un climat que je persiste à trouver pernicieux — de celle-là on reparlera prochainement...

TESTIS.

P.-S. — Veut-on saisir sur le vif encore l'erreur de jugement à laquelle conduit « l'éclairage » du P. Muller? Le moraliste qui partage entièrement sa manière de voir et qui s'est constitué son avocat, comme dit le P. Muller, m'écrivait encore :

« Notre petit pays se trouve excusé et dispensé d'intervenir à cause de sa petitesse, de la faible efficacité de son action, etc. Mais il n'y a pas lieu de tirer gloire de cette abstention, encore qu'il n'ait pas davantage à en rougir. Je le comparerais volontiers à un Français de constitution débile, réformé par le conseil de révision et qui, dès lors, ne prend pas part à la guerre. Nul n'a le droit de le traiter d'embusqué; mais il ne lui viendra pas à la pensée de tirer gloire de son inaction. Bien au contraire, il souffrira de ne pouvoir partager les peines et les fatigues de ses compagnons de même âge. »

Cette comparaison absurde illustre, mieux que tous les raisonnements, le faux idéalisme que je dénonce. Ainsi donc, d'après la morale internationale de notre « avocat », les grands Etats neutres, qui n'ont l'excuse ni de la petitesse ni de la faible efficacité de leur action, seraient — en n'intervenant pas tout de suite contre l'Allemagne — de vrais coupables, positivement coupables? Des déserteurs? Des criminels? Non pas seulement dans l'hypothèse d'une Société des Nations organisée et universelle avec un « Conseil de révision » autorisé, efficace et reconnu, mais même dans le monde actuel où cette Société des Nations n'est encore qu'un idéal très lointain? Bref, la dite morale internationale exigerait donc, en ce moment, la généralisation de la guerre?...

Pour ma part, je me refuse, et avec indignation, à n'admettre, pour la neutralité de mon pays que l'excuse du soldat réformé — par quel conseil de révision, se demande-t-on d'ailleurs en vain.

Non, non, et mille fois non ! Il ne s'agit pas de cela et l'éclairage qui déforme à ce point la réalité des choses est un éclairage néfaste. Les raisonnements moraux qui conduisent à de telles, mettons fantaisies, sont faux, archi-faux. La vraie morale internationale, celle du Code, non seulement ne les justifie en rien, mais elle les contredit nettement. La neutralité actuelle de la Belgique n'est pas une infirmité, une incapacité quelconque, quelque chose comme une tare; elle est le beau fruit d'une politique royale dont, avec d'innombrables compatriotes, je suis très fier...

T.

Testis a consacré deux longs articles de la *Revue catholique des idées et des faits* à discuter la solution que nous avons donnée au « problème moral de la neutralité belge ».

C'est assurément beaucoup, puisque aussi bien nous sommes d'accord sur le fond : la Belgique, en proclamant sa neutralité, n'a failli ni au devoir ni à l'honneur; elle n'a donc pas à rougir de sa politique; son gouvernement avait même l'impérieux devoir de lui épargner les horreurs et les désastres d'un conflit auquel elle avait le droit de rester étrangère.

Que reste-t-il alors qui nous divise ?

Testis le dit très exactement : « une simple question d'éclairage ».

Et d'abord Testis nous reproche de ne pas proclamer avec assez de fierté le témoignage que nous rend notre conscience, de ne pas mettre en suffisante lumière toute la noble grandeur de notre geste d'indépendance. Nous estimons, pour notre part, que notre attitude, si légitime qu'elle soit, comporte plus de discrétion et nous nous refusons à illuminer en l'honneur de notre neutralité.

Mais la divergence porte sur un point de plus grande importance. Il s'agit bien plutôt de savoir à la lumière de quelle doctrine nous envisageons chacun le problème qui nous occupe.

Nous partons d'une conception sociale et solidariste de la vie internationale; Testis nous paraît en tenir encore pour une idéologie toute individualiste depuis longtemps périmée et fort peu chrétienne d'ailleurs. Ecoutez plutôt :

Un moraliste qui partage entièrement notre manière de voir a eu l'amabilité de se constituer notre avocat. Il a écrit à Testis :

« Vous direz que vous ne contestez pas la solidarité internationale, mais vous en parlez comme d'un idéal auquel vous opposez la réalité. La réalité est que les Etats n'ont pas encore pris conscience suffisamment de ces devoirs de solidarité; mais cette méconnaissance ne rend pas ces devoirs inexistantes. Dès maintenant, avec ou sans Société des Nations, le devoir existe, impérieux, pour toutes les nations, de subordonner leurs intérêts particuliers à l'intérêt général. »

Et Testis de s'écrier :

« Cette fois nous touchons l'erreur du doigt. Cet intérêt général, quel est-il en Europe, à un moment donné? Qui le définira d'autorité? Ces devoirs de solidarité, qui donc les formulera? Des devoirs abstraits et généraux ne sont que des mots... Il n'y a de devoirs que concrets et précis. J'ai peur d'employer le mot *logomachie*, mais n'est-ce pas cela? De la phraséologie en tout cas, de la littérature et bien mauvaise. »

Le jugement est sévère. Il est bien précipité aussi.

Mettons, si l'on veut bien, le doigt sur une autre citation :

« Le genre humain, bien qu'en vertu de l'ordre naturel établi par Dieu, se divise en groupes sociaux, nations ou Etats, indépendants les uns des autres pour ce qui regarde la façon d'organiser et de régir leur vie interne, est uni cependant par des liens mutuels moraux et juridiques en une grande communauté ordonnée au bien de toutes les nations et réglée par des lois spéciales qui protègent son unité et développent sa prospérité. »

Les deux citations expriment la même pensée : l'existence d'une société internationale de droit naturel régie par des lois spéciales qui s'imposent au respect de tous ses membres; un bien commun auquel doivent s'ordonner tous les biens particuliers.

Alors? Ici encore logomachie, phraséologie, littérature et bien mauvaise encore?...

Le texte est emprunté à l'Encyclique *Summi Pontificatus*... Inutile d'insister.

La déférence due aux paroles du Saint-Père ne nous empêche pas cependant de reprendre, en les appliquant au texte pontifical, les interrogations, très pertinentes d'ailleurs, de Testis.

« — Cet intérêt général, ce bien commun de toutes les nations, quel est-il en Europe, à un moment donné? »

Le Pape, répond non pas pour l'Europe seulement, ni pour un moment donné, mais pour l'univers entier et pour tous les temps : « Il est indispensable que les peuples reconnaissent et observent les principes de droit naturel international qui règlent leur développement et leur fonctionnement normal. (Enc. *Summi Pontificatus*.) »

« — Mais ces principes, qui les définira d'autorité? »

Ces principes, dérivés de la nature sociale de l'homme, la raison humaine est apte à les dégager par ses propres moyens. Le Pape n'hésite toutefois pas à en définir les points capitaux : « Ces principes exigent le respect des droits de chaque peuple à l'indépendance, à la vie et à la possibilité d'une évolution progressive dans les voies de la civilisation; ils exigent en outre la fidélité aux traités stipulés et sanctionnés conformément aux règles du droit des gens. » (*Loc. cit.*)

« — Ces devoirs de solidarité, qui donc les formulera? »

Ces devoirs de solidarité ne sont autre chose que ceux de la justice et de la charité sociales, sur lesquels S. S. Pie XI a tant insisté; ils sont inscrits dans cette loi évangélique dont S. S. Benoît XV a si heureusement dit : « L'Évangile ne contient pas une loi de charité pour les individus, et une autre loi pour les Etats et les peuples, lesquels ne sont en définitive que les groupements d'individus. (*Pacem Dei.*) »

Testis pourtant insiste : L'intérêt concret, le devoir concret, à tel moment, en telle conjoncture politique, qui pourra jamais nous les définir? « Des devoirs abstraits et généraux, écrit-il, ne sont que des mots. »

Y a-t-il pris garde? Tout le Décalogue, toute la loi évangélique ne tiennent qu'en des formules abstraites et générales. Parce que leurs préceptes ne descendent pas aux infimes détails de l'application, n'y verrons-nous que de vains mots? Ce serait là, j'en ai grand-peur, verser dans cet agnosticisme moral que dénonce l'Encyclique *Summi Pontificatus*.

Arguer de l'impossibilité pratique où se trouveraient les Etats de discerner jamais, dans la complexité des contingences politiques, les exigences du bien et du juste, reviendrait à ériger la non-intervention en principe, proposition que condamne le *Syllabus*.

Assurément, il existe un sûr moyen de déceler, quand surgit un différend, où se trouve le bon droit ou l'injustice; c'est le recours à l'arbitrage si instamment recommandé par les Souverains Pontifes, de Léon XIII à Pie XI. Benoît XV dans son Message de Paix de 1917 voulait qu'on imputât la responsabilité de la guerre à la partie qui refuserait de soumettre sa querelle à l'arbitrage ou d'obtempérer à la sentence des arbitres. S. S. Pie XII en charge celui qui repousse ou abandonne le principe des négociations pour recourir à la force des armes. C'est ce que l'on a appelé, en 1924, à Genève, la désignation automatique de l'agresseur.

En fait pourtant, contrairement au vœu de l'Eglise et de tous les vrais amis de la paix, l'arbitrage n'a pas été élevé encore au

rang d'institution obligatoire du droit international. Alors, tant qu'ils n'auront pas été promulgués par une autorité humaine dûment constituée, tiendrons-nous avec Testis les préceptes de la justice et de la charité internationales pour vains mots et lettres mortes?

Assurément non. En bien des cas, la conscience des nations, comme celle des individus, éclairée par les lumières de la raison naturelle n'aura nulle peine à découvrir son devoir. La parole donnée lie; elle engendre des obligations de justice très précises. La solidarité ou la charité internationale peut, elle aussi, créer des devoirs fort concrets aux Etats qui ont le pouvoir et les moyens de prévenir des crimes internationaux ou d'en imposer la réparation. Il n'y a pas que de la phraséologie dans le mot bien connu : « L'Europe est en état de péché mortel. » Il existe à charge des peuples comme des individus des péchés graves d'omission, telle l'indifférence d'une Europe égoïste et divisée devant l'agonie d'une Arménie martyre. Il existe des péchés de complicité, tel le « Faites, mais faites vite! » de Napoléon III à Cavour. Et lorsque à l'Empereur, cherchant à justifier son inaction devant l'invasion des Etats pontificaux, le cardinal Pie ripostait par la célèbre apostrophe : « Lave tes mains, ô Pilate!... », il faisait là plus que de la littérature — et de la belle encore, — il formulait un jugement moral que toutes les consciences droites ont ratifié.

Restent, il est vrai, les cas où le doute légitime l'abstention : *In dubiis libertas*. Restent aussi les cas où l'intervention ne se commande ni au nom de la justice ni au nom de la charité. Tel est, nous l'avons démontré, le cas pour la Belgique dans le présent conflit international. Notre gouvernement, dès lors, a non seulement le droit, mais l'impérieux devoir de se confiner dans la neutralité. De ce devoir, il s'est acquitté avec conscience et dignité. Comme Testis, nous nous en félicitons, mais avec plus de discrétion.

Une dernière querelle encore et nous avons fini.

Pour étayer son verdict contre le moraliste qu'il combat, Testis invoque une phrase, une seule, de S. Em. le Cardinal van Roey : « Le devoir de l'Etat consiste à procurer et à promouvoir le bien de la communauté nationale; c'est son devoir insigne, son devoir suprême; il n'en est pas qui aille au delà et au-dessus du bien commun des citoyens. »

Et Testis de conclure : « Ces paroles fortes et nettes du Cardinal van Roey rendent tout de même un autre son que tous ces appels sentimentaux à une morale internationale très vague et à une solidarité humaine plus nuageuse encore, dont on a le très grand tort de nous rebattre dangereusement et inopportunistement les oreilles en ce moment. »

Nous faisons, cela va sans dire, toutes nos réserves sur l'à-propos de cette dernière remarque qui suit de si près l'Encyclique, où le Pape proclame, avec une insistance encore inégalée, l'imprescriptible autorité de la morale internationale et les devoirs de la solidarité humaine.

Là, toutefois, n'est pas la question.

Détachée de son contexte, agrémentée du commentaire qui la suit, la citation invoquée paraît bien s'accorder avec la pensée de Testis; mais elle trahit très certainement la pensée du Cardinal. Il suffit de la replacer dans son contexte, la noble et émouvante allocution du 29 octobre à Sainte-Gudule, pour lui faire rendre un son tout différent.

Le Cardinal, en effet, — il eût fallu en prévenir le lecteur non averti — a tout d'abord pris soin de s'assurer que nul devoir, soit de justice, soit de charité, ne prescrivait à la Belgique de prendre part au conflit qui vient d'éclater; il s'attache en outre à montrer de quel prix exorbitant la Belgique paierait une intervention à quoi rien ne l'oblige. Ces éléments essentiels du pro-

blème une fois fixés, Son Eminence devait conclure très légitimement que, dans les circonstances présentes, nulle considération au delà ou au-dessus de celle du bien commun de la collectivité nationale ne doit ni ne peut inspirer la politique du Gouvernement.

Dans la pensée du Primat de Belgique, la notion du bien commun national, loin de faire abstraction des égards dus aux exigences de la morale internationale et aux devoirs de la solidarité humaine, les postule et les implique au contraire. De cette pensée nous croyons pouvoir trouver l'expression dans le *Code de Morale internationale*, élaboré sous les auspices et sous le contrôle vigilant et très éclairé de Son Eminence. Ce Code déclare en effet, en son article 17 :

« Les Etats doivent cesser de prétendre à une indépendance absolue que la nature ne leur a jamais conférée et qu'ils n'ont d'ailleurs jamais possédée en fait. Leurs droits se mesurent très exactement sur la mission de protection et d'assistance qui leur incombe vis-à-vis de leurs ressortissants. Or, cette mission ils ne sauraient efficacement la remplir par leurs seuls moyens en dehors du cadre de la société internationale et sans son aide. *Faits pour commander souverainement à l'intérieur de leurs frontières respectives, ils doivent courber leur autorité sous la loi supérieure et nécessaire qui ordonne toutes les activités nationales au bien commun de l'humanité.* »

Et l'article 18 poursuit :

« Ce sont là assurément des renoncements et des sacrifices qui coûtent à l'amour-propre des nations et de leurs gouvernants. Sacrifices et renoncements nécessaires cependant et qui se soldent finalement tout à l'avantage de ceux qui les auront consentis. Car, de même que l'individu « ne devient pleinement tout ce qu'il » a le devoir d'être, à moins de cesser de n'être que lui-même » (A Valensin, *Semaine sociale du Havre*, 1926), ainsi un Etat ne remplira effectivement sa tâche que si, dépassant le cercle étroit de ses préoccupations nationales, il consent à porter à l'entreprise commune de la société universelle une large et loyale collaboration. »

On ne manquera pas de relever le parallélisme frappant qui existe entre le passage ci-dessus souligné du Code et le texte reproduit plus haut de l'Encyclique *Summi Pontificatus*. Il n'y a donc nulle ombre de divergence ou de désaccord entre la pensée du Souverain Pontife et celle du Cardinal. Il nous sera bien permis d'ajouter que l'une et l'autre nous paraissent garantir absolument la stricte orthodoxie de notre propre thèse.

ALBERT MULLER, S. J.

## ATELIERS POLICER

V. Policer & O.-F. Saint-Remy

136, rue des Coteaux, BRUXELLES — Tél. : 15,94.07

**Département A** Argenture et réargenture  
Chromage, nickelage, bronzage,  
cuivrage, etc.

**Département B** Meubles en tubes et en acier :  
tabourets, chaises, fauteuils,  
tables, pupitres, bancs, lits, armoires, etc., pour cou-  
vents, écoles, colonies (Missions).



# Société Générale de Belgique

Société Anonyme établie à Bruxelles par arrêté royal du 28 août 1822.

Montagne du Parc, 3

Rue Royale, 38

Rue Ravenstein

Adr. téleg. : Générale - Bruxelles.

**BRUXELLES**

Compte chèques postaux n° 261.

<b>CAPITAL</b> . . . . . fr,	796.000.000.00
<b>RÉSERVES</b> . . . . . fr,	1.164.210.000.00
<b>FONDS SOCIAL</b> . . . . . fr,	1.960.210.000.00

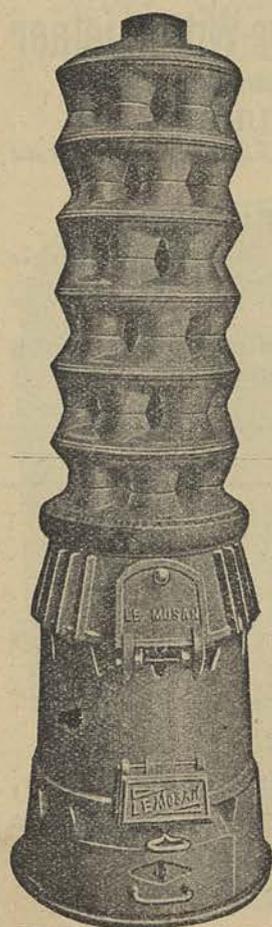
**CONSEIL DE DIRECTION :**

- MM. Alexandre Galopin, Gouverneur;
- Félicien Cattier, Vice-Gouverneur;
- Gaston Blaise, Directeur;
- Auguste Callens, Directeur;
- le baron Carton de Wiart, Directeur;
- Willy de Munck, Directeur;
- Albert d'Heur, Directeur;
- Edgar Sengier, Directeur;
- Edgard Stein, Directeur;
- Adolphe Stoclet, Directeur;
- Firmin Van Brée, Directeur;
- Jules Bagage, Directeur honoraire;
- Edouard de Brabander, Directeur honoraire.

**COLLEGE DES COMMISSAIRES**

- MM. Edmond Solvay;
- Léon Eliat;
- le baron Adrien de Montpellier de Vedrin;
- le baron de Trannoy;
- H. Vermeulen.
- le comte de Patoul.
- Henri Goffinet
- Comte L. Cornet de Ways Ruart
- Ivan Orban.

*Le Secrétaire,*  
M. Raoul Depas



## LE "MOSAN"

Poêle breveté dans tous les pays

SÉCIALEMENT construit pour  
le chauffage des grands locaux  
**ÉGLISES, ÉCOLES  
SALLES DE FÊTES**



## Le "Mosan"

est le plus

**Propre**

**Économique**

**Hygiénique**

**Pratique**

**Solide**

**Élégant**

**et absolument sans danger**

Société Anonyme  
**LES FONDERIES DE LA MEUSE**  
HUY (Belgique)

TOUT CE QUI CONCERNE

## la VERRERIE

Bocaux - Bouteilles - Verres - Gobelets - Carafes  
Verres Pyrex - Verres à Vitres - Glaces  
vous sera fourni rapidement, aux prix les plus réduits  
*Renseignements ou voyageur sur demande.*

## Verreries-Gobeleteries Havrenne Frères

Soc. de Pers. à Resp. lim.

Téléph.  
Charleroi : 512.06 - 512.48

**JUMET**

S. A. FILATURES et TISSAGES

## GOOSSENS Frères

ZELE (Belgique)

Téléphones : Zèle 22-24 et 193      Télégr. : Goossens-Zèle

**SACS, TOILES D'EMBALLAGE,** bâches, tissus filtrants

**SACS** neufs pour tous usages

**PAPER-LINED BAGS**

Spécialité de SACS pour SCORIES, CEMENTS, etc.

## La Textile de Pepinster

Soc. Anon.

PEPINSTER (près Verviers)

Téléphone Verviers  
602.39 — 602.41

Adresse télégraphique:  
Textile-Pepinster.

### Filature de Laine peignée

Fils pour tissage et bonneterie, simples et retors, moulinés et jaspés. Fils gazés.

### Filature de Laine cardée

Fils écorus et teints, simples et retors pour tissage et bonneterie. Fil normal pour sous-vêtements. Bourrettes de soie. Fils fantaisies. Qualités pure laine, laine et coton, laine et soie.

### Manufacture de Tissus et Étoffes de Laine

Tissus unis et fantaisies — Hautes nouveautés en peigné et cardé — Serges — Beaver — Draps de cérémonie — Velours de laine — Flanelle — Genre tropi\*aux — Draps d'administration — Draps militaires — Draps pour ecclésiastiques — Loden — Gabardines

SOCIÉTÉ ANONYME

## IWAN SIMONIS

### VERVIERS

Maison fondée en 1680



Laines

Fils de Laine

Draps et Etoffes de Laine

Laines pour tricoter à la main

## DRAPS DE BILLARD

## APPRÊTS TIQUET-WÉRY

Fondés en 1868

DISON-VERVIERS

Teinture - Achèvement - Presse - Décatissage

Imperméabilisation

DE TOUS TISSUS LAINE ET MI-LAINE

Noirs lavables et Inverdissables sur Tissus pour Communautés

## Etablissements Textiles De Witte-Lietaer

SOCIÉTÉ ANONYME

à LAUWE-LEZ-COURTRAI

Télégr. : DEWITTELIT.

Téléph. COURTRAI 1382

### FILATURE — TISSAGE

SPÉCIALITÉS : Linge de table tous genres. — Inclus nappes pour autels — Purificateurs — Corporaux — Lingerie, draps, essuies, toilettes, nappes, serviettes pour couvents et Institutions.

COUVRE-LITS — TISSUS D'AMEUBLEMENT — TISSUS PONGE — TISSUS MATELAS — ESSUIES

## JACQUES DRIESSEN

Anciens Etablissements

### I. Brixhe-Deblon

Maison fondée en 1860

SPÉCIALITÉS :

## GROUPEMENTS RAPIDES sur TILBOURG

GELDROP-HELMOND-EINDHOVEN et toute LA HOLLANDE

VERVIERS  
49 à 53, rue Tranchée  
Téléph. 158.20 (2 lignes)

ANVERS  
16, rue des Récolets  
Téléph. 202.23

Filature de Laine Cardée

## Hauzeur-Gerard Fils

VERVIERS

Tous fils cardés pour draperie, nouveautés, flanelles et sous-vêtements, en pure laine et en mélange laine et coton  
Fils fantaisies pour la robe



## QUAND IL GÈLE

et surtout quand il pleut, notre climat exige des vêtements chauds. La chaleur de la laine est la plus saine.

**GANTS, ÉCHARPES, CHANDAILS**

résisteront à l'usage, si tricotés en

**LAINES VESDRE**

Pour l'achat de vos

**Tissus Lodens Imperméables**

nous vous recommandons la maison

**T. DEVAUX**

25, rue Bériveau, VERVIERS

Spécialités : de noir inverdissable pour religieux et d'articles pour congrégations, pensionnats, ligues, scouts, etc.

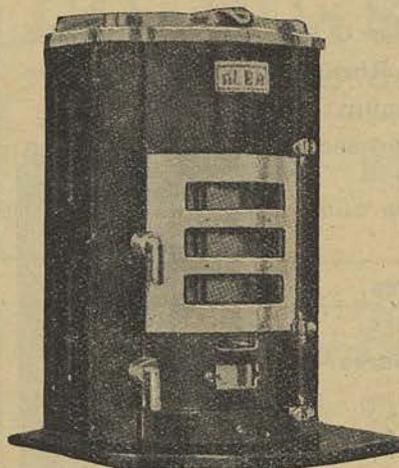
Aussi filatures de cardés en tous genres depuis 1869.

Echantillon et visite sur simple demande

Foyers à feu continu

# ALBA

Toutes pièces détachées en fonte pour la



**POÊLERIE**

et la petite mécanique en général

Nickelage

Chromage

Émaillage

## Les Fonderies Lallemand

SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE

EVERE - lez - Bruxelles

Tél. 15.73.33

Tél. 15.05.99

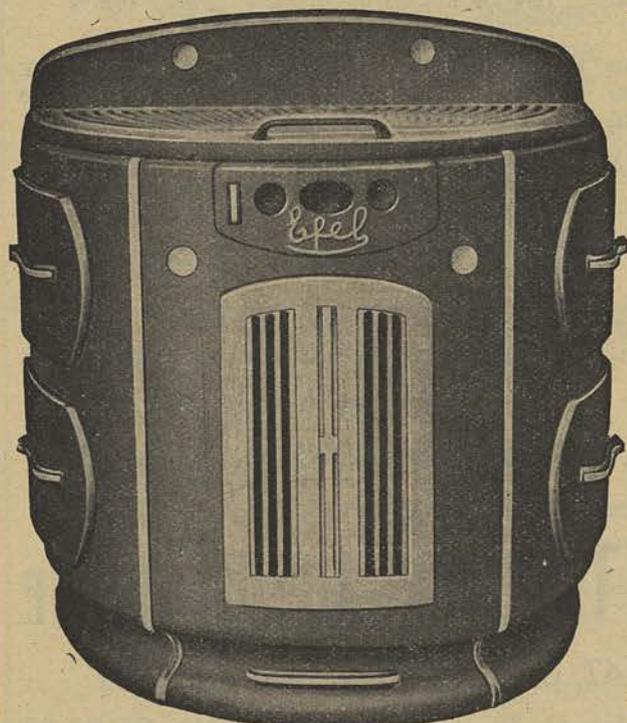
Une réalisation  
merveilleuse des

# FONDERIES DU LION

FRASNES-LEZ-COUVIN

**Cuisiner — Rôtir — Chauffer** avec 30 % d'économie garantie

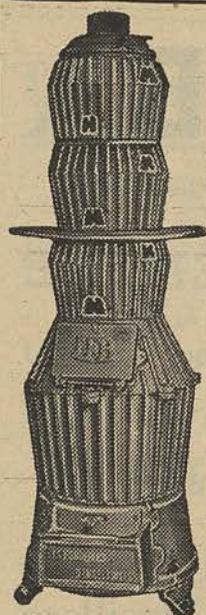
Tous ces poêles peuvent brûler à feu continu



Poêles Parisiens  
Poêles Flamands  
Poêles Crapauds  
Poêles Triangulaires  
Cuisinières  
Poêles Buffet  
Foyers  
Dressoirs



Brûlent n'importe quel charbon gras ou maigre



FOBRUX 236

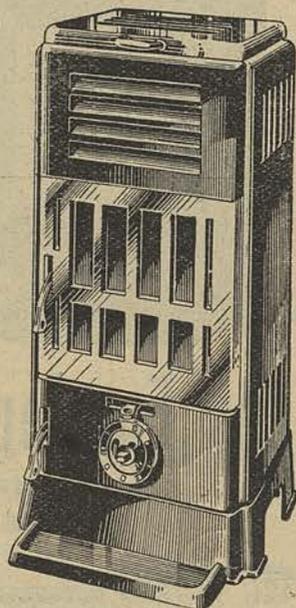
Poêles spécialement conçus pour le chauffage rationnel et économique des églises, écoles, salles de réunion, pensionnats, etc.



Les poêles **GRANUM** brûlent les petits anthracites de 10,20 avec le maximum de rendement.



Poêles,  
Foyers,  
Cuisinières.



GRANUM 1668



Les Fonderies  
Bruxelloises, s.a.  
HAREN-lez-BRUXELLES

## Cafés crus

### WUYTS & INSTALLÉ

IMPORTATION  
EXPORTATION  
CONSIGNATION

Retraitement des Cafés du Congo

Rue des Aveugles, 20, ANVERS

Téléphone :  
378.65 (4 lignes)

Reg. Com. :  
Anvers : 62

Adresse télégr. :  
WINSTALLE

## BON AROME

### MAZA

## Cafés extras

V<sup>o</sup> JEAN WELTER & Fils

Usines et Bureaux :

155-159, rue de Plainevaux — SERAING

Tél. Liège 302.11

# POÊLES GODIN

R. RABAUX & C<sup>ie</sup>

158, Quai des Usines, BRUXELLES  
et à Guise (Aisne) France

EXPOSITIONS A BRUXELLES, 144, BOUL. AD. MAX  
ET A AMSTERDAM, 60, DAMRAK

SAVONNERIE  
PARFUMERIE

## COXIA

Société de Personnes à responsabilité limitée.

RUE BEAU-MUR, 53, LIEGE

Téléphone : Liège 277.79 — Chèque postal n° 176.93.

Télégr. : Coxia-Liège. — Reg. comm. Liège : 172.78.

SAVONS DE TOILETTE  
SAVONS DE MÉNAGE  
SAVONS INDUSTRIELS

EAUX DE COLOGNE  
EXTRAITS - LOTIONS  
POUDRES DE RIZ, etc.

COXIA se recommande tout particulièrement pour son savon en poudre qu'il fournit à de nombreuses institutions religieuses.  
Spécialité de sticks pour la barbe.

## LA BLANCHISSERIE NATIONALE

ÉTABLISSEMENT MODÈLE

90, avenue Adolphe Buyl — IXELLES

Téléphone : 48.95.39

Vastes installations pour blanchissage de tous linges  
Blanchissage à l'air sur pelouse pour linges de corps  
— Département spécial pour linge de famille —  
Service journalier pour linges d'Hôtels, Restaurants  
— Coiffeurs, Instituts, Pensionnats, etc. —

Spécialité de Beurre des meilleures Laiteries  
Lards et Jambons des Flandres

GROS Salaisons de 1<sup>er</sup> choix GROS

## R. Tilburck - De Brauwer

147, chaussée Saint-Pierre, 147

Etterbeek-Bruxelles

Tél. 33.53.90

# Jos. FIERENS

Kloosterstraat, 1 ANTWERPEN

Ruwe koffie  
Rijst  
Meelwaren  
Specerijen

*Rechtstreeksche invoer*

Cafés crus  
Riz

Féculents  
Épices

*Importation directe  
Meilleures conditions*

## DISTILLERIE D'ESSENCES DE FRUITS

Colorants inoffensifs - Importation de gomme  
du Soudan - Toutes matières premières  
pour Confiseries et Limonaderies

### CO-DU-SA

Société Anonyme

Comptoir du Soudan

385, rue des Palais — Outre-Ponts — BRUXELLES

Téléphone : 26.27.15

## “ LE BON CAFÉ ”

Société Anonyme

### CAFÉS CRUS

IMPORTATION DIRECTE

44, Meir, ANVERS

Téléphone :  
281.48

Adresse télégraphique :  
Boncafé-Anvers

Comptoir Commercial  
**Louis Van Reeth, S. A.**

22-24, rue Vénus  
ANVERS

### CAFES CRUS — MIELS

Tél. 399.53

## Consignation de Cafés du Congo Belge

Maison BELLEFROID Frères

FONDÉE EN 1750

VICTOR de BELLEFROID, Successeur  
24, RUE DE LA GOFFE, LIÈGE

Compte chèques postaux 342.455  
Registre du commerce LIÈGE 398

Téléphones : Bureaux : 115.79  
Privé : 283.46  
Sart : 110

## Albert DE WINTER

38, Longue rue Sainte-Anne — ANVERS  
Téléphone : 269.26

Adr. télégr. : Winterbert

### Cafés Crus

IMPORTATION  
DES PAYS D'ORIGINE

NOTAMMENT

du Brésil, de Haïti, de Java,  
du Congo belge, des Indes orientales

## VOUS DÉSIREZ ACHETER DU SIROP!

Demandez échantillons et prix  
à l'adresse suivante :

### Siroperie MEURENS, à Aubel

3 QUALITÉS

- Sirop mélangé, marque POMONA
- Sirop purs fruits, poires et pommes
- Gelée de poires (Spécialité)

Téléph. Aubel N° 9

Reg. du Comm. Verviers 12153

## Confiserie Nationale Belge

USINE A VAPEUR

### Léon HORLAIT

Braine-le-Comte

Tél. : Braine-le-Comte n° 21 Reg. du Commerce : Mons 1157

Confitures de première qualité et de qualité courante  
pour pensionnats et missions

Emballages hermétiques et stérilisés pour pays chauds

CHARBONNAGES DE

**Gosson-La Haye & Horloz Réunis**

S. A. A TILLEUR LEZ-LIÈGE



Charbons de première qualité — O. B. O. pour usages domestiques et industriels

*Si vous ne traitez pas directement avec notre Société*

**EXIGEZ** de vos fournisseurs les  
**ANTHRACITES-GOSSON**  
*qui vous donneront la plus complète satisfaction*

Téléphone : Liège 30860 (2 lignes) - Livraisons rapides et soignées

**AGENCE DE CHARBONNAGES**

**ANTHRACITES**

Spécialités pour Chauffage Central

CHARBONS - COKES - BRIQUETTES

TÉLÉPHONE  
**1236**

**G. Mayan - Malevé**  
Namur, 46, rue Henri Lemaitre

CHARBONS DE TOUTES PROVENANCES

**COMPTOIR DES CHARBONS**

Société de personnes à responsabilité limitée

**58, rue de Stembert, 58, VERVIERS**

Téléphones : 135,50 - 147,98 - 107,42

Compte Chèq. Postaux : 271486 O. B. C. : 9611 Registre du Commerce : 9704

**GROS COKES-BRIQUETTES DÉTAIL**

Franco gare par wagon dans toute la Belgique

SOCIÉTÉ ANONYME DES

**Charbonnages de Bonne-Fin**

Rue de Hesbaye, 8, LIÈGE

Tél. : 110.48-243.73

Adr. télégr. : Charbonnages Bonne-Fin, Liège. C. C. P. : 48.340

**CHARBONS**

Anthracites — Industriels et domestiques pour tous usages

Houilles et Gailletteries — Gailletins 50/80 mm. — Têtes de moineaux lavées. — Braisettes lavées 20/30 mm. — Braisettes lavées 10/20 mm. Grains lavés 6/10 mm. — Fines lavées 0/6 mm. — Criblé — Tout-venant Menu graineux.

Charbons anthracites de première qualité pour feux continus et chauffage central.

Grains 6/10 spéciaux pour chauffage central.

**Depuis 1876**

ON ACHÈTE

**LES FINS CAFÉS**

TORRÉFIÉS

« AROME RÉPUTÉ DES FLANDRES »

CHEZ :

**J. VAN DEN BERGHE**

ROULERS, 11, rue du Nord Tél. : 472

**TOUS LES CHARBONS**

des meilleures mines belges

**ANTHRACITES-COKES-BRIQUETTES**

**JEAN MEEUS**

15, Courte rue des Claires — ANVERS

Tél. 223.05

**VINS des COTEAUX de l'HARRACH**

des RR. PP Missionnaires d'Afrique

(Pères Blancs)

Spécialité de vins de messe et de dessert

Dépositaire :

**Edw. Moortgat-Meeus**

33, rue d'Hanswyck, 33, MALINES

Tél. 881

O. Chèq 173.03

Maison connue pour ses vins vieux de toute origine

**CIDRERIE STIMART**

Tél. Huy 692 TIHANGE (HUY) Fondée en 1919

CIDRE MOUSSEUX PUR JUS DE POMMES

Garanti à l'analyse

DEMI-SEC

SEC



Chocolaterie — Confiserie

**FINE**

Nouvelles Usines

**ETNA**

217, rue Victor Rauter

**BRUXELLES**

Téléphone 21.61.19

Fabrique de Massepain



Pluie, rhumes ?  
Pourquoi désormais les  
craindre, puisque les

*Poudres Merveilleuses de la*  
**CROIX ROSE**

de la PHARMACIE DEPOORTERE St.-Nicolas-Waes

vous défendent et calment instantanément  
maux de tête, toux et grippe !...

8 poudres 4 fr.  
25 " 10 fr.

En vente dans toutes les  
pharmacies ou directe-  
ment à l'adresse indiquée.



ESSAYEZ-EN UNE. VOUS N'EN VOUDREZ PLUS D'AUTRES

**L'Ecole Berlitz**

*n'enseigne que les*

**LANGUES VIVANTES**

*mais les enseigne BIEN*

Leçons particulières et cours collectifs

20, Place Sainte-Gudule, Bruxelles

Fabrication et Négoce de Tissus en tous genres

**Etienne Van Oost**

précédemment Etienne et Jean VAN OOST

Maison fondée en 1865

Béverlaai, 18

**COURTRAI**

Chèques postaux : 372.543. — Téléphone : 63.

Serges, voiles, camelots, draps, cotons divers, toiles, laines  
à tricoter, etc. — Tissus pour processions. — Spécialité d'arti-  
cles pour communautés religieuses et pour confections.

Sur référence de la présente annonce, il sera accordé  
un escompte de 2 % sur les commandes.

**PHARMACIE**

**A. De Pannemaeker**

Maison fondée en 1878

GAND, rue de Bruges, 28-30, Burgstraat, GENT

Téléphones : 179.54 et 179.14.

**Spécialités en gros**

**Dépôts et Monopoles**

Produits chimiques et cachets. — Tous sérums. — Tous vaccins.  
Ampoules à tous médicaments. — Accessoires.

**Comptoir de**

**SPÉCIALITÉS PHARMACEUTIQUES**

**Pudding Powders " Deliss "**

Goût : Vanille, Chocolat, Amande, etc., pour Crèmes  
et Pâtisseries.

**DÉJEUNER-DELISSINE INSTANTANÉ —**

fortifiant spécialement recommandé aux enfants, convalescents  
et personnes surmenées.

**QUALITÉ SUPÉRIEURE. — PRIX TRÈS INTÉRESSANTS**

Demandez ÉCHANTILLONS et TARIF

**Établ. Marc Van de Castele**

à HÉRINNES-LEZ-PEOQ (Hainaut) Téléphone : Peoq 212

**PRODUITS** chimiques purs pour Laboratoires  
pharmaceutiques pour Infirmeries

Boîtes de secours pour Entrepreneurs et Industriels. —

Parfumerie — Articles sanitaires — Herboristerie



**PHARMACIE du NORD**

Pharmacie : M<sup>me</sup> HOFMANS

RUE MAGHIN, 11

**LIÈGE**

Téléphone 233.26

# Raffinerie Tirlemontoise Tirlemont



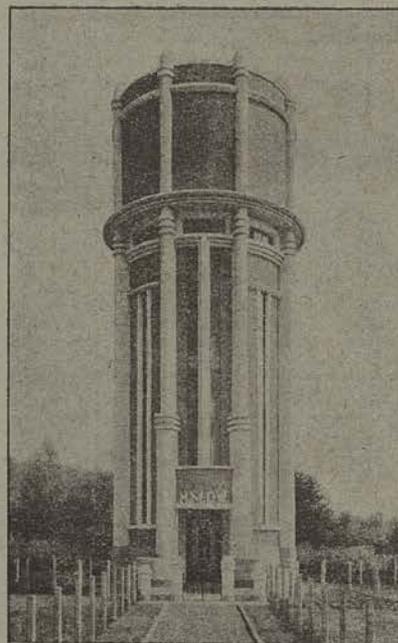
**Exigez le Sucre  
scié-rangé  
en boîtes de 1 kilo**

ENTREPRISES GÉNÉRALES

## **Maurice Lemaine**

TRAVAUX INDUSTRIELS, PUBLICS ET PRIVÉS

Béton armé - Maçonneries  
Parachèvements - Silos à fourrages



**ABRIS CONTRE  
GAZ  
et  
BOMBARDEMENTS**

Spécialité de maçonneries  
réfractaires pour fours  
industriels et chaudières

Nombreuses références

130-132  
avenue de Schaerbeek  
VILVORDE

Tél. 51.02.43

Château d'Eau de Notre-Dame-au-Bois 1938

# Mon Charbon

Chaussee de Gand, 349  
BRUXELLES  
Tel. : 26.49.26 (7 lignes)

LE DISTRIBUTEUR  
CONSCIENCIEUX

LA LIVRAISON  
LA PLUS RAPIDE

LE PERSONNEL  
LE PLUS CORRECT

TOUS LES COMBUSTIBLES  
DOMESTIQUES & INDUSTRIELS